

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. GAÉTAN LEBEAU, président de la commission
 Mme FRANCINE SIMARD, commissaire
 M. PIERE CONSTANTIN CHARLES, commissaire
 Mme ÉLISE NAUD, secrétaire analyste

PDUES – QUARTIERS AVOISINANT TURCOT

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 24 mai 2016, 19 h
Centre récréatif Gadbois
5485, Chemin de la Côte St-Paul
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 24 MAI 2016

MOT DU PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. Emmanuel Rondia - CREM..... 3
Mmes Émilie Nolet et Nathalie Volland - Quo Vadis/Écosystèmes Alimentaires Urbains ... 13
M. Guy Giasson - Société historique de Saint-Henri 30
Mme Jacinthe Joly, M. François Blais, M. Antonino Papalia - École Marie-de-
l'Incarnation 44
M. Guy Biron, M. Charles Gagnon - RÉSO 61

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Mesdames et Messieurs, je vous invite à prendre place tout le monde. Je m'appelle Gaétan
Lebeau, je préside la commission. Mes collègues sont Francine Simard ici, Pierre Constantin
Charles qui sont commissaires, on est trois. Ils se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à
cette deuxième partie de la consultation publique, deuxième partie officielle, parce que je pense que
vous êtes pas mal tous au courant qu'on a commencé depuis le mois de novembre, décembre à
10 travailler là-dessus.

 On a rencontré des groupes un petit peu privément en préconsultation. Je dis « un petit peu
privément » mais tout ça, c'est sur le site web de l'Office, ce n'est pas une cachette, c'était pour
15 valider des enjeux qu'on voyait. Après on a organisé des tables rondes, on a organisé des ateliers
de création, on a fait circuler sur le web un questionnaire auquel 1 500 personnes ont répondu.

 Donc ça fait longtemps qu'on travaille là-dessus quand même et on a récemment organisé
des rencontres d'information et puis aujourd'hui, c'est le summum, on va commencer à recevoir vos
20 opinions, vos mémoires. On en a reçu une vingtaine. Donc en deux jours, ça va être ce soir, demain
après-midi et demain soir, on va recevoir une vingtaine de groupes, de citoyens, qui nous ont
présenté des mémoires, puis il y a aussi une quinzaine d'autres personnes qui nous ont envoyé des
opinions écrites, qui ne viendront pas nécessairement les présenter, mais des opinions qu'on lit
avec autant d'intérêt, qu'on analyse, voilà.

25 Je vous rappelle évidemment que les consultations de l'Office reposent sur le principe de
base que les citoyens ont le droit d'être bien informés sur ce qui les concerne, sur les projets qui
vont modifier leur cadre de vie – c'est pour ça qu'on fait tout ça – et ont le droit de donner leur
opinion pour influencer les décideurs, alors ce que vous avez fait abondamment depuis quelques
30 mois et que vous allez continuer à faire ces deux jours-ci.

35 Nous, après, on prend tout ça, on analyse ça de près et puis on va rendre aux autorités municipales un rapport qui va être sous forme d'une vision d'avenir. C'est toutes les idées que vous nous avez données pour votre avenir, pour l'avenir que vous souhaitez pour le quartier. Donc on ramasse tout ça dans un document de vision qu'on remet aux autorités qui en feront un plan d'urbanisme ou qui va traiter d'urbanisme, aussi d'économie et des aspects sociaux et qui va vous être représenté dans les mois futurs, disons dans le courant de l'année prochaine pour une autre consultation. Et donc ce document-là sera précis, un document habituel d'urbanisme, un plan sur lequel donc les autorités vont se prononcer ensuite, puis qu'ils vont mettre en œuvre au cours des prochaines années.

40 Pour ce soir, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Les gens sont au courant, ceux qui ont à se prononcer, ils savent quand est-ce qu'on va les appeler. Chaque personne, vous aurez une vingtaine de minutes. Je sais que ce n'est pas beaucoup, vous pourriez nous en parler pendant des heures de vos sujets, mais sachez qu'on a lu vos mémoires attentivement, on les a étudiés, on en a discuté un peu entre nous, on va en discuter beaucoup entre nous dans les jours qui viennent. Donc on les a lus vos mémoires. Je vous inviterais, vous avez vingt minutes, donc c'est juste pour vous donner des balises, si vous prenez dix minutes pour nous présenter votre mémoire, puis ça nous laisse dix minutes pour échanger après avec vous, poser des questions, etc.

50 Ça fait que partez avec ça, mais moi, au bout de vingt minutes, je vais presser le pas, je vais être obligé de mettre fin à la discussion à un moment donné. Ça peut être frustrant mais le sachant, bien vivez avec ces balises-là. Et sachez que ce n'est pas un manque d'intérêt de notre part. On lit attentivement tous les mémoires, on les étudie, puis on se base là-dessus pour la suite des choses.

60 Les mémoires vont être rendus publics dès que vous les aurez présentés ici. Alors dans les jours qui viennent, les mémoires vont être rendus publics par dépôt sur le site web de l'Office, comme on le fait avec tous les documents. Vous pouvez aller voir le site web de l'Office de consultation publique, il y a une tonne de documents qui sont là déjà, il y a beaucoup, beaucoup de documentation, c'est tout ce qu'on a recueilli, tout ce que vous nous avez présenté, toutes les

synthèses qu'on a faites des rencontres avec des groupes, etc., depuis le mois de... Dans le fond, fin novembre, début décembre. Alors ça va être pareil pour vos mémoires.

65 Tout ce qui est dit au cours de cette session, comme d'habitude, c'est enregistré. Il y a madame Louise Philibert qui est là, qui va transcrire tout ça et ce sera disponible aussi sur le site web. Tout ce qui est dit ici est disponible sur le site web de l'Office. Le son, il y a monsieur Boissé qui prend le son et vous avez d'autres membres du personnel ici de l'Office qui sont ici pour vous aider. Alors à défaut, je ne trouve pas ma feuille, mais je vais vous les nommer par cœur, madame
70 Brunelle-Amélie Bourque qui est ici - je ne la vois pas là - mais qui s'occupe de la logistique et vous avez Denise Mumporeze à l'accueil. Donc si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à Denise aussi, elle est là pour y répondre. Il y a monsieur Maurice Lafontant aussi qui est à l'accueil. Si vous avez des questions sur le déroulement, la logistique, *whatever*, vous pouvez vous reporter.

75 Et j'allais oublier de présenter Élise Naud qui est notre pilier, secrétaire analyste de la commission. Toutes les communications de la commission passent par Élise, vous savez, c'est elle qui a communiqué avec vous et qui continue à nous assister dans l'analyse des mémoires, dans la production des rapports, etc. Heureusement qu'elle est là parce que des fois, je me perds comme
80 ça.

Voilà. Je pense que j'ai dit tout ce que j'avais à dire. Alors je vous remercie d'être là et on va commencer tout de suite.

85 J'appellerai donc monsieur Emmanuel Rondia à qui j'ai parlé tout à l'heure. Installez-vous. Vous vous adressez à moi tout le temps, Monsieur Rondia, on va discuter, et je vais vous laisser parler, puis quand vous aurez terminé, on échangera un petit peu avec les commissaires. Ça va?

M. EMMANUEL RONDIA :

90 Très bien. Parfait.

LE PRÉSIDENT :

C'est votre première participation ici?

95

M. EMMANUEL RONDIA :

Aux consultations de l'OCPM, oui.

100

LE PRÉSIDENT :

Bon. Bien, bienvenue! Allez-y.

M. EMMANUEL RONDIA :

105

Merci. Bonjour à tous. Avant tout, je tiens à vous remercier pour l'opportunité qui nous est donnée d'exprimer notre avis concernant ce projet important. Donc c'est ça, je me présente, Emmanuel Rondia, je travaille au Conseil régional de l'environnement de Montréal.

110

Quelques mots sur l'organisme. Donc on est l'instance régionale en environnement. On œuvre au niveau de la protection de l'environnement, du développement durable à l'échelle de l'île de Montréal mais je dirais plus largement à l'échelle de la CMM également. Puis ça, c'est assez important dans la suite, en fait, des recommandations qu'on a faites concernant la consultation de ce soir. On fait partie aussi d'un regroupement national donc qui regroupe quinze conseils régionaux à l'échelle du Québec.

115

Au niveau de Turcot en fait, on est un acteur impliqué depuis de nombreuses années. En 2010, on a fait partie du Comité vigilance Turcot avec une dizaine d'associations et d'organismes régionaux et locaux qui s'est penché sur la question du projet de réfection de Turcot, principalement au niveau des enjeux d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

120

Et en fait, fin 2015, suite à nos échanges avec nos membres et partenaires, on a remarqué vraiment qu'il y avait des préoccupations importantes et communes au niveau de la place que prenaient les aménagements verts et favorables au transport actif dans l'ensemble du projet Turcot.

125

Donc on a décidé de mettre sur pied un comité qui est un peu issu du Comité vigilance Turcot mais qu'on a appelé le Comité Turcot vert et actif. C'est un comité dont les travaux viennent de commencer. On a déjà réuni à peu près à nouveau une dizaine d'organisations, aussi bien locales que régionales, qui nous aident à faire avancer le dossier puis à pousser justement nos demandes au niveau de tout ce qui concerne l'aménagement et la création... bien, de connexion entre les quartiers et d'accès aux espaces verts. Donc c'est des enjeux en fait qu'on retrouve plus spécifiquement et plus localement dans le territoire du PDUES qui est analysé aujourd'hui.

130

On a, en fait, dans le mémoire – c'est ça, j'irai assez rapidement – on a fait émerger en fait neuf grandes recommandations dans le mémoire concernant le dossier. Donc je vais quand même les prendre une à une, même si vous avez eu l'occasion de regarder le mémoire, mais c'est intéressant pour la discussion et les questions qu'on pourra avoir sur la suite.

135

Un des éléments, puis c'est un peu les enjeux que le CRE a sur l'ensemble des dossiers qu'on traite, c'est vraiment d'avoir une vision macro donc à l'échelle au moins de l'agglomération et même de la CMM. Et au niveau d'un dossier comme Turcot, je pense qu'on ne peut pas se permettre de rester à une échelle locale. Donc il faut vraiment l'envisager dans une dimension plus large où on réfléchit aux connexions, aux liens avec les autres territoires qui entourent le secteur.

140

En particulier, je dirais il y a l'enjeu de la cour Turcot, la falaise Saint-Jacques également, puis le canal Lachine qui sont quand même trois éléments importants qui sont non pas dans le territoire ici mais pour lesquels il y a des connexions qui sont à prévoir dans la vision qu'on veut se donner pour le développement des quartiers entourant le secteur Turcot. Puis à ce titre, je pense que le territoire visé dans le cadre des consultations ici, on est vraiment comme une belle porte d'entrée en fait par l'est de tout le secteur. Donc il y a toute la réflexion qui est menée, qui va être menée par la suite, suite à la vision qui va émerger, je pense est importante pour tout cet accès via l'est en fait à tout le territoire que j'appellerais le territoire Turcot.

145

150

155 Un autre élément aussi important dans la réflexion puis dans la vision qu'on veut se doter, je pense c'est d'assurer vraiment l'arrimage avec les différentes démarches qui sont menées à l'échelle régionale et locale également mais je pense entre autres à l'enjeu de la mise en valeur de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques menée par la Direction des grands parcs de la Ville de Montréal.

160 Également, la question de la révision du Plan directeur du canal Lachine, donc on est à un niveau fédéral ici avec Parcs Canada. Puis je comprends que c'est un gros enjeu puis un beau défi aussi d'arriver à arrimer tous ces acteurs qui oeuvrent à des niveaux de décision différents.

165 Puis je pense c'est un élément qu'on souhaitait quand même... sur lequel on souhaitait insister, c'est tout l'enjeu de la décontamination des terrains avec la question, si on prend la question par exemple de la cour Turcot, mais il y a certainement d'autres terrains contaminés sur le territoire étudié ici, l'enjeu de qui va assumer en fait les frais de la décontamination. Donc il y a toute cette réflexion-là aussi de se dire : oui, il y a des terrains qui vont être disponibles mais après, qui va assurer, va prendre en charge en fait les frais associés à cette décontamination?

170 La troisième recommandation qu'on formule, c'est vraiment tout l'enjeu en fait de la vision qui va émerger ici doit reposer sur les choix, plutôt sur les objectifs et les visions qui ont déjà été définis dans des documents de planification à une échelle plus grande, donc autant le PMAD au niveau de la CMM que le Schéma d'aménagement et de développement de Montréal, avec en fait 175 l'enjeu et la volonté aussi de reconstruire la Ville sur elle-même. Donc c'est de privilégier cette façon de faire à un développement et à un étalement qui viendraient gruger encore sur espaces verts et milieux naturels existants sur le territoire.

180 Un des éléments, je pense, qui revient puis qui revient aussi beaucoup dans les échanges qu'on a avec le Comité Turcot vert et actif, c'est toute la question du réseau vert inter et intra quartier. Donc là, c'est vraiment l'enjeu de penser dès maintenant à la connexion qu'on veut établir au niveau des transports actifs, donc vélo, piéton, mais également le lien vert au niveau de la biodiversité sur l'ensemble du secteur, et ça, à l'intérieur même je pense du territoire du PDUES

185

mais également vers les pôles d'intérêt existants et en devenir comme je mentionnais tout à l'heure, tel que la cour Turcot, la falaise Saint-Jacques et même le parc Angrignon et le golf de Meadowbrook, même si on voit à une échelle plus large. Donc c'est vraiment de voir comment on assure la connexion et le lien entre tous ces pôles d'intérêt qui méritent en fait d'être reliés entre eux.

190

Au niveau du PDUES, je pense qu'il y a certains éléments aussi dans le territoire, le Centre Gadbois où on est aujourd'hui, où l'accès doit être favorisé et facilité, le canal Lachine, c'est sûr, le Centre universitaire McGill, puis la station de métro Place-Saint-Henri. Donc à une échelle peut-être plus locale, il y a des liens à améliorer, à consolider pour permettre en fait aux citoyens de se déplacer dans le territoire de manière conviviale.

195

Si je prends, quand même je pense c'est important de le souligner, certains éléments qui sont peut-être un peu hors du territoire mais pour lesquels il faut prévoir en fait dès maintenant des liens à partir du territoire ici étudié par le PDUES. Je pense qu'il y a la question de la cour Turcot qui, bien qu'elle ne soit pas accessible avant la fin des travaux de l'échangeur Saint-Pierre, donc là on parle même de après 2020, l'enjeu de l'usage qu'on va en faire puis du développement qu'on va en faire va être aussi beaucoup lié et attaché aux liens qui vont être faits avec le reste du territoire.

200

Donc on a une grande superficie qui présente un très beau potentiel pour un grand espace vert. Cet espace vert devra être rendu accessible aux citoyens qui sont sur le territoire ici du PDUES mais aussi de l'ensemble des citoyens du Sud-Ouest ou de Côte-des-Neiges. Donc il y a vraiment un enjeu de lien, je pense. C'est un peu le mot qui revient souvent mais c'est cet enjeu de connexion, de lien, entre les pôles importants.

205

210

Autre pôle, c'est sûr, la falaise Saint-Jacques, on en parle quand même pas mal actuellement. Il y a plusieurs groupes aussi citoyens qui militent pour sa protection et sa préservation. Je pense qu'il y a un enjeu au niveau de la falaise Saint-Jacques dû à la piste multifonctionnelle qui est prévue dans les plans du ministère des Transports, donc cette piste multifonctionnelle de quatre kilomètres en bas de falaise. Il y a une connexion, je pense, à penser dès maintenant avec le territoire qui nous concerne ce soir pour justement assurer cet accès et la mise en valeur de cette piste multifonctionnelle mais également je pense, au niveau du CRE, on

215 pense que c'est aussi un des éléments qui va permettre de sécuriser aussi et de désenclaver cette piste multifonctionnelle qui actuellement est juste accessible à l'est et à l'ouest en fait. Donc il y a tout un enjeu de comment on la rend accessible et sécuritaire.

220 Un autre lien aussi, je pense, auquel on tient beaucoup, c'est l'enjeu de la dalle-parc. La dalle-parc, c'est un projet qui avait été présenté en 2010 par le ministère des Transports, dalle-parc qui permet vraiment de faire un lien nord-sud et de traverser les voies autoroutières et ferroviaires qui passent sur le territoire ici étudié mais qui ici aussi à laquelle on doit penser et à laquelle on doit réfléchir à des connexions justement pour permettre un désenclavement des secteurs et également de faciliter la circulation en fait des piétons et des cyclistes sur l'ensemble du territoire. Donc on a
225 quand même des enjeux de lien piétons/cyclistes entre la piste multifonctionnelle puis le territoire du PDUES justement à réfléchir et à prévoir dès maintenant.

230 Recommandation suivante, au niveau plus de l'enjeu en fait des traverses. On a sur le territoire, il y a pas mal de viaducs, voies ferroviaires. Donc il y a cet enjeu d'aménager, de prendre en compte des traverses sécuritaires et conviviales sur l'ensemble du territoire. Puis là, en fait, il y a un enjeu qui revient un peu dans la première recommandation, maillage avec les grands propriétaires et les grands gestionnaires d'infrastructures qui agissent à des niveaux de décisions en fait provinciales et fédérales.

235 Je pense au CP, au CN. Donc il y a cet enjeu-là pour à la fois la sécurisation des traverses mais aussi l'embellissement parce que c'est sûr qu'il faut penser aux piétons qui les utilisent et donc aménager des nouvelles façons de faire et des nouvelles manières de passer au-delà de ces cicatrices urbaines.

240 Plus globalement aussi dans la vision du PDUES, je pense que ce qui doit ressortir, c'est une volonté aussi de faire preuve d'innovation et d'exemplarité, que ce soit en termes de mesures d'apaisement de la circulation, tous les enjeux de gestion, gestion durable des eaux pluviales, phytoremédiation des sols contaminés, aménagements favorables à la biodiversité. Donc il y a tous ces enjeux qui sont pointés à un endroit spécifique sur le territoire où il faudrait les appliquer. Je
245 pense qu'il faut le voir à l'échelle de tout le territoire et d'implanter ces mesures-là de manière la plus répandue et la plus grande.

250 Enfin, je pense que la dernière recommandation, puis peut-être pas la moindre, c'est qu'on est pour le moment dans un processus de développement d'une vision mais l'enjeu va être après, je pense, d'assurer un financement pour permettre en fait la réalisation des rêves puis des idées qui auront été partagés tout au long des consultations, donc pour que le rapport ne reste pas juste une vision mais puisse vraiment concrètement se concrétiser sur le terrain. Et là, une nouvelle fois, je pense que les différents paliers de gouvernement devront être mis à contribution pour que les transformations qu'on veut apporter au secteur aient vraiment une ampleur puis soient innovantes.

255 Donc ça fait le tour assez rapidement des neuf recommandations qu'on présente dans notre mémoire. Puis pour conclure, je dirais c'est sûr qu'on est dans le cadre d'un projet de réfection d'échangeur, donc on est dans un ouvrage de génie civil majoritairement mais je pense qu'on a quand même une belle opportunité ici de montrer qu'il y a moyen de développer des façons de faire puis de donner une échelle humaine à un projet faramineux d'un budget de plus de 3 milliards \$.

260 C'est sûr qu'on a ici une belle opportunité de montrer qu'on peut créer, améliorer en fait le sort des citoyens et favoriser la connexion entre les quartiers, tout en développant en fait une trame verte et bleue à l'échelle du grand Montréal. Donc merci.

265 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Ce n'est pas notre habitude de commenter les mémoires, on a quelques petites questions. Mais quand même je veux vous dire que vous serez probablement rassuré d'entendre que plusieurs groupes, plusieurs individus ont soulevé pas mal les problématiques qui se rapprochent de celles que vous soulevez. Donc c'est encourageant. Et d'ailleurs, dans l'ensemble de ce qu'on a reçu à date, sans présumer de l'analyse qu'on aura à faire, c'est certain qu'il y a des thèmes qui reviennent très très souvent, qui sont évidents, et auxquels il va falloir s'attaquer.

270
275 Vous parlez de financement vers la fin, vous en parlez dans le sens d'assurer la pérennité de tout ça, ça prend une vision, un plan d'action, mais ça prend aussi du financement. Vous avez parlé que vous souhaitez que tous les niveaux de gouvernement soient mis à contribution. Est-ce que vous voyez des choses précises dans les façons de gérer un immense projet comme ça? Parce que c'est un projet de société à micro échelle qui s'en vient, je pense. Comment, est-ce que vous avez des idées là-dessus?

280

M. EMMANUEL RONDIA :

Je dirais c'est sûr qu'en fonction un peu des pôles soulevés dans le mémoire puis les territoires et en fait les propriétés des terrains en fonction de si le terrain appartient au niveau fédéral, niveau provincial, donc là il y a déjà une action à mener par ces paliers de gouvernement là au niveau du financement des actions sur leur terrain en tant que tel.

285
290 Au niveau de la vision plus large en fait des interventions, je pense que c'est aussi à l'administration d'aller frapper à la porte des gouvernements et des paliers en disant : « On a un projet de 3.5 milliards. C'est sûr qu'il faut qu'une partie substantielle du budget soit allouée à des aménagements qui touchent directement les citoyens. » Puis ce type de demande, en fait, grâce à la vision qui va être développée puis aux éléments qui vont émerger de la consultation, ce sont des éléments qui vont, je pense, devraient être portés entre autres au ministère des Transports du Québec.

295 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je pense qu'il y a une question?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

300

Oui, mais juste avant, vous parlez de financement, d'assurance de financement à la hauteur des défis. Vous avez neuf recommandations. Si vous aviez à établir des priorités, où est-ce que vous les placeriez?

305

M. EMMANUEL RONDIA :

310

Bien les priorités sont vraiment, je pense, au niveau des liens pour désenclaver les différents quartiers. Donc que ce soit par la création d'infrastructures supplémentaires mais aussi d'améliorations des infrastructures existantes en termes de marchabilité puis de convivialité pour les piétons et cyclistes, puis en termes d'aménagement ou plus verdissement, je dirais, d'embellissement du milieu de vie, puis ça, en fait, c'est ça.

315

C'est l'enjeu, je pense, l'enjeu majeur dans le cadre du dossier ici, puis de la vision qu'on veut se donner et sur lequel je pense le financement puis le soutien en fait doit être maximisé.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

320

Et vous parlez d'une dalle-parc. Alors pourriez-vous nous expliquer ce qu'est une dalle-parc et où serait-elle prévue?

325

M. EMMANUEL RONDIA :

Une dalle-parc, en fait, je dirais c'est comme un grand pont mais un pont vert adapté aux cyclistes et aux piétons. C'est sûr que nous on se base sur les projets de dalle-parc qui avaient été présentés par le ministère des Transports en 2010, en fait, la dalle-parc n'était pas sur le territoire ici d'étude du PDUES mais un peu plus à l'ouest, je dirais à peu près vis-à-vis de Cavendish, on

330 descend puis on coupe du nord au sud. Justement dans l'idée aussi d'arriver à couper en deux la bande multifonctionnelle en bas de la falaise Saint-Jacques. Donc c'était de positionner cette dalle-parc-là pour faire un lien nord-sud qui vient compléter le lien est-ouest. Donc ça, c'était à ce niveau-là. Voilà.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

335 Merci.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

340 Vous avez parlé d'une piste multifonctionnelle; est-ce qu'elle est prévue au pied de la falaise?

M. EMMANUEL RONDIA :

345 Selon ma dernière connaissance, je pense que oui, c'est un des projets qui est intégré dans le projet présenté par le MTQ au niveau des aménagements. Par contre, je pense que la forme finale de cette bande multifonctionnelle n'est pas encore définie. Il y avait l'enjeu de gestion des eaux pluviales, d'aménagement pour la biodiversité mais en tout cas, on n'a pas plus d'information à ce niveau-là, mais je pense que c'est un élément intéressant mais qui va vraiment être intéressant si ce n'est pas uniquement un lien de quatre kilomètres en bas d'une falaise, enclavé entre une falaise et des voies autoroutières et ferroviaires, mais qui justement
350 est connecté et permet aux habitants de Côte-des-Neiges de descendre vers la cour Turcot, aux habitants du Sud-Ouest après d'aller vers Côte-des-Neiges, monter. Donc de créer vraiment un peu un pôle, un lien en fait, un nœud intéressant à ce niveau-là.

LE PRÉSIDENT :

355

La question des liens à l'intérieur du quartier et avec les autres quartiers a été soulevée aussi abondamment, puis je pense que les gens de l'arrondissement nous en ont parlé. Alors c'est une bonne nouvelle. Ce sera certainement traité de près cette question-là. Alors nous, on n'a plus d'autres questions. Je vous remercie infiniment de votre contribution.

360

M. EMMANUEL RONDIA :

Merci.

365

LE PRÉSIDENT :

On va regarder ça sérieusement, puis ça va servir, c'est certain.

370

M. EMMANUEL RONDIA :

Très bien. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

375

Alors j'appellerais monsieur Larin, Jacques Larin, citoyen. Est-ce qu'il est ici? Je vais passer au suivant en attendant, c'est l'organisme Quo Vadis, Écosystèmes alimentaires urbains, j'aimerais donc demander à madame Nathalie Volland, madame Émilie Nolet que je connais bien, je lui ai parlé déjà. Là, j'avais quatre noms sur ma feuille, excusez-moi, je cherchais le bon, voilà. Alors allez-y.

380

Mme NATHALIE VOLAND :

Merci beaucoup. On voulait présenter quelque chose parce que moi je suis déjà dans votre quartier pour les derniers vingt ans. Je suis promoteur immobilier mais j'étais une travailleuse

385 sociale avant. Je pense que le territoire de Turcot ça me touche beaucoup parce que j'ai deux
grands immeubles, un à côté de l'autre, et que le quartier ça me rend très à cœur, c'est très
important pour nous de ne pas juste avoir des édifices dans notre quartier mais aussi de participer
dans le développement communautaire et économique dans votre quartier.

390 On a un nouveau projet qu'on aimerait bien, qu'on va discuter au sujet de l'alimentation pour
les personnes dans le quartier, qui est important, de regarder l'importance de nourriture urbaine
dans le secteur de Turcot, que si on a des rêves à discuter, c'est quoi qu'on pourrait faire pour le
quartier, c'est aussi d'avoir accessibilité à l'agriculture urbaine qui est importante du quartier. Alors
on est en négociation avec ÉAU, on va présenter le projet qu'on vous a envoyé un document aussi.

395

Mme ÉMILIE NOLET :

Donc ici on voit une carte aussi des déserts alimentaires à Montréal, en fait, les lieux où la
nourriture est accessible. Si on regarde dans les quartiers avoisinant l'échangeur Turcot, ce n'est
400 vraiment pas un endroit où c'est facile de vivre quand on veut s'approvisionner en nourriture. Donc
nous, on a comme objectif de remédier à la situation en employant une technologie qu'on veut
mettre au service de l'humain, qui va aider à répondre à plusieurs problématiques qu'on retrouve
dans le quartier, en fait.

405 On va se servir de l'aquaponie qu'on va installer dans le Complexe Dompark qui appartient
à Quo Vadis avec Nathalie Voland. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas ce que c'est que
l'aquaponie. On entend souvent « Aqua quoi? » Donc j'ai pensé ici mettre dans la présentation une
petite illustration de ce que c'est que l'aquaponie. En fait, c'est la création d'une symbiose entre la
pisciculture et l'hydroponie. Donc en anglais, « pisciculture », c'est *aquaculture*, donc la contraction
410 des mots *aquaculture* et *hydroponics*, donc ça devient aquaponie.

Si on regarde, ici c'est un système de production alimentaire en circuit fermé. Ça combine
en fait la pisciculture et l'hydroponie. La pisciculture, c'est la portion des poissons en bas. On nourrit
les poissons, les poissons produisent des déjections. Ça passe à travers toutes sortes de filtres,

415 c'est un petit peu plus compliqué que l'illustration en tant que telle, mais par la suite, ça se rend aux plantes.

Les plantes retirent les nutriments de l'eau, s'en servent comme compost pour pousser et elles n'ont pas de carence avec le stade de la technologie avec lequel on est rendu, et par la suite, 420 c'est une eau claire qui est rendue aux poissons. Donc pas de rejets dans l'environnement, on utilise 94 % moins d'eau que l'agriculture conventionnelle, aucun engrais chimique, aucun pesticide.

On produit jusqu'à dix fois plus de nourriture par mètre carré que l'agriculture conventionnelle parce que c'est une agriculture qui est verticale, c'est une agriculture qui est douze 425 mois par année, comme la dernière petite image l'indique, puis parce qu'il y a des réactions, c'est vraiment une bonne flore microbactérienne. C'est vraiment un bon écosystème pour les plantes, donc elles manquent de rien, alors elles produisent très, très bien.

En fait, là c'est ce qui était le contenu du mémoire en fait parce que c'était un aparté pour 430 expliquer ce que c'est que l'aquaponie.

Ce qu'on veut, c'est vraiment développer une nouvelle technologie, la rendre au service de l'humain, puis refaçonner l'écosystème alimentaire qu'on retrouve dans le quartier. On a comme 435 une carte blanche, comment est-ce qu'on peut faire pour tisser des liens entre les communautés, pour employer les gens du quartier, créer de l'emploi, mais aussi créer une nouvelle source de nourriture.

Parce que l'agriculture urbaine en ce moment est vraiment souvent à un stade où elle n'est pas suffisamment productive pour être rentable économiquement, puis on doit remédier à la 440 situation. Donc l'aquaponie à grande échelle, comme on veut le faire dans le Complexe Dompark, va vraiment réussir à combiner ce double défi-là. Puis je pense que, Nathalie, si tu veux mentionner un peu au niveau de l'emploi local, l'importance de l'emploi local notamment en alimentation.

Mme NATHALIE VOLAND :

445 On va dire que Dompark, il y a beaucoup d'emplois. On a plus que 120 compagnies qui
sont à l'intérieur de l'édifice. Pour moi, ce n'est pas assez parce qu'on a besoin de toucher des
personnes qui ne sont pas employés du quartier et les anciennes usines de Dompark étaient des
usines du textile avant, qu'il y avait beaucoup d'emplois. Et après ça, maintenant, les compagnies
450 qui sont venues, c'est des compagnies de technologies et tout ça, qui a rapetissé le besoin pour les
êtres humains. Et c'est important que les promoteurs quand même de business, on va dire, qu'on
n'oublie pas les quartiers qu'on est dedans, et de savoir est-ce qu'on peut arrêter cette diffusion des
silos, c'est quel groupe d'économique qui est là, quel groupe culturel. Mais je pense que ce projet-là
ou des projets comme au sujet de l'agriculture urbaine, ça ramène les personnes encore une fois
ensemble.

455

Alors si on est capable à Dompark de prendre nos business, nos opportunités pour les
rendre accessibles à la communauté et avoir l'embauche locale, c'est très important d'avoir les
projets dans Turcot qui vont toucher tout le monde, d'arrêter d'avoir les silos de qui a des choses,
qui n'a pas des choses. C'est important d'avoir des projets qui réunissent la population ensemble
460 pour utiliser les technologies et les innovations pour avoir les emplois et pas juste de faire des beaux
que c'est important pour l'embauche locale qui est très importante pour moi personnellement.

Mme ÉMILIE NOLET :

465 Puis je pense que c'est important de mentionner que le système est conçu pour avoir une
viabilité économique. Je parlais de grande échelle, production à grande échelle, d'économie
d'échelle, pour que les fruits et les légumes, les aliments, les poissons produits soient accessibles
financièrement à l'ensemble de la population, indépendamment de sa provenance
socioéconomique. C'est comme ça que le plan d'affaires est conçu. Puis on est là dans une optique
470 vraiment d'enracinement dans le quartier. On ne veut pas arriver puis soudainement repartir.

Je mentionnais je crois dans le mémoire que ça semble contre intuitif pour une entreprise
de vouloir venir s'installer dans un quartier quand c'est bien connu que dans certains groupes de
population il y a une moins grande consommation de fruits et de légumes et de produits frais, mais
475 quand on travaille de paire avec les organisations locales, quand on embauche des gens, de la

population locale, qu'on rend l'accès à la nourriture conviviale, bien on a de bien meilleures chances en fait d'accéder, de réussir à rendre cette nourriture-là pas juste accessible physiquement mais que les gens aient envie de venir la prendre.

480 En ce moment, je suis en train de faire mon doctorat en management à HEC Montréal, puis mon thème, c'est la lutte contre l'exclusion sociale des plus démunis à travers la mise sur pied d'organisations, d'initiatives en éco-alimentation. Donc c'est spécialement ça. Alors moi, ce que je veux faire, c'est de la triangulation pour être capable en fait de voir comment, qu'est-ce que les écrits scientifiques nous disent, qu'est-ce que le monde des affaires nous dit, qu'est-ce que le monde du travail social nous dit pour qu'on soit capable réellement de rendre, de démocratiser une bonne alimentation à tous.

485 Alors je pense, c'est la solution avec Nathalie, en fait, l'union de ÉAU et Quo Vadis vraiment. C'est ce vers quoi on s'oriente, une démocratisation de la nourriture et une meilleure production pour le contrôle des aliments et sa démocratisation. Je pense « démocratisation », c'est un bon mot pour résumer ça. Voilà.

490 **LE PRÉSIDENT :**

495 Merci beaucoup. C'est novateur. C'est intéressant je trouve l'alliance de la science nouvelle, nouvelle technologie puis la business, puis l'approche sociale dans tout ça. Moi, j'allume beaucoup dans des projets comme ça, mais il y a plein de choses que je ne comprends pas trop dans votre projet, vous allez m'expliquer ça. Ça m'apparaît quand même un peu... C'est très, très, très novateur, vous faites ça maintenant comme un projet un peu pilote à la Dompark, d'un côté. Puis de l'autre côté, quand on regarde les questions de désert alimentaire, répondre aux besoins des populations qui ont des difficultés à s'approvisionner en produits frais et sains dans une distance et d'une façon raisonnable, c'est tout un défi qui se mesure en termes de quantité entre autres choses. Comment pensez-vous pouvoir avec cette technologie-là éventuellement contribuer substantiellement, nourrir un quartier comme celui qui nous intéresse?

500

505 **Mme ÉMILIE NOLET :**

510 Une ferme verticale aquaponique commerciale comme celle qu'on propose peut produire environ cinq tonnes de poisson par année – on s'en va vers le doré de notre côté – et jusqu'à 270 000 plants, on a calculé ça en tête de plants de basilic mais en fait c'est modulable, c'est plus compliqué que ça, c'était juste pour avoir des images, mais ça produit énormément annuellement.

515 Donc ça, on va y aller avec ce qu'on appelle la serre-mère, donc la serre numéro 1, la ferme verticale numéro 1, on va pouvoir nourrir vraiment plusieurs familles, puis on va favoriser d'abord les gens qui sont dans la circonférence immédiate. Donc ces gens-là sont notre priorité.

520 Puis on va pouvoir... C'est sûr que pour l'instant, c'est sur papier, mais ça va être mis à l'épreuve par des ingénieurs, on a vraiment des experts dans tous les domaines qui travaillent avec nous et en termes de quantité, c'est significatif. Comme l'objectif est de diminuer le coût de production, on a dû s'assurer qu'en termes de taille, c'était des installations qui nous permettaient de produire suffisamment pour que ce soit commercial, de grande taille. Puis, au besoin, ce sera répliquable aussi dans différents secteurs.

525 **LE PRÉSIDENT :**

Quand vous dites des installations, vous êtes assurés que vous avez les installations qui produisent suffisamment. Vous parlez de la ferme numéro 1, c'est-à-dire la Dompark, c'est ça?

530 **Mme ÉMILIE NOLET :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

535 Avec la seule Dompark ou la seule production que vous pouvez faire dans ce lieu-là, vous pouvez nourrir beaucoup de monde, rapidement après le début du projet.

Mme ÉMILIE NOLET :

540 Oui. C'est sûr il faut donner le temps au poisson de grandir puis aux plantes de pousser, c'est ça, mais on est en train de...

LE PRÉSIDENT :

545 Et à vous d'installer la technologie.

Mme ÉMILIE NOLET :

550 Et il faut aussi construire l'installation aussi. Ça, ça va se faire en quelques mois. Mais au niveau de la faisabilité réelle de la chose, on est en ce moment en train de terminer de construire une ferme verticale aquaponique de démonstration. Donc celle-là n'est pas faite pour la grande productivité, elle est faite pour la sensibilisation, pour faire connaître ce que c'est que l'aquaponie. Elle va avoir une inauguration officielle le 15 juin à 9 h 30 à la Place Shamrock près du Marché Jean-Talon. Donc on va officiellement inaugurer ça pour faire la démonstration que l'aquaponie
555 fonctionne réellement et fonctionne très bien. On est rendu là dans le développement, dans les générations de systèmes aquaponiques.

Mme NATHALIE VOLAND :

560 Et on veut aussi, on va travailler avec des universités. Je suis très impliquée avec le Quartier de l'innovation. Alors ÉTS, McGill et Concordia sont aussi dans le projet au sujet de recherche et développement pour impliquer les étudiants directement dans des projets réels. Et l'idée, c'est d'utiliser toutes les infrastructures pour le répéter à Montréal, de regarder que le Sud-Ouest était vraiment un vecteur d'industrialisation – *I can say that word in French* – au début à
565 l'époque, est-ce qu'on peut créer des nouveaux business qui travaillent dans une façon de nourrir les personnes et faire l'embauche locale.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

570 Je comprends que vous avez déjà un plan d'affaires. En termes de diversité des plantes, parce que vous n'en avez pas parlé beaucoup, qu'est-ce que vous comptez produire comme diversité de plantes qui pourraient nourrir les gens?

Mme ÉMILIE NOLET :

575 De plantes, donc les espèces. Oui, on parle de tomates, de concombres. On a des herbes, on a du kale, on a des épinards. En fait, on ne peut pas produire de légumes racines, on pourrait mais ce ne serait juste pas une bonne idée, ça ne serait pas un bon usage de l'aquaponie. Les terres sont beaucoup mieux pour ça.

580 Nous, on peut produire ce qui est herbacé. C'est sûr qu'il y a des compagnonnages qui font en sorte que certains poissons vont mieux avec certaines plantes. On va avoir de la recherche et développement à faire. On a certaines recettes qui, on sait, fonctionnent très bien, mais il y a énormément d'ouvertures pour l'innovation, pour la recherche et le développement et on va faire ça également. Donc ce qui est herbacé, ce qui pousse hors du sol, mais on ne parle pas de citrouille, 585 de gros aliments lourds. Donc on y va avec ce qui est plus petit, ce qui est plus compact.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

590 Une deuxième question, Madame la présidente. En termes de coûts pour la mise en œuvre de cette technologie, est-ce que ça coûte cher, d'une part? Et par ailleurs, est-ce que vous comptez faire appel à de l'investissement public?

Mme ÉMILIE NOLET :

595 En fait, ce qu'on va faire, de la manière dont on va le faire, ce n'est jamais fait de cette manière exacte là parce que l'aquaponie est tellement récente comme technologie que chaque nouvelle ferme aquaponique verticale est nouvelle dans toute la chaîne technologique. On a estimé aux alentours... C'est vraiment une estimation parce que comme ça ne s'est jamais fait comme

600 celle-là, on estime aux alentours de 800 000 \$ pour un projet comme celui-ci, mais c'est très difficile à dire à cette étape, il risque d'y avoir des dépassements de coûts, c'est certain, mais on va probablement pouvoir faire des économies à d'autres endroits également.

605 On va faire appel à l'investissement privé mais il y a également, comme on touche au domaine des technologies vertes, comme on touche au domaine de l'agriculture, on aurait droit – puis on est une entreprise privée, on veut devenir une B-CORP – donc *Benefit Corporation* – donc nos actions sociales et environnementales vont être pesées et réfléchies à tout moment, donc on a droit à certains types de fonds et on est en discussion pour certains types de fonds.

610 Cela étant dit, je tiens à dire qu'on veut, notre but, c'est d'être viable économiquement. Les subventions auxquelles on veut avoir droit, c'est pour avoir un petit *push* initial, nous aider à démarrer la roue, mais le but, c'est vraiment d'être viable économiquement, puis avoir un modèle d'affaires qui est répliquable mais qui fonctionne bien, qui est productif, mais qui est vraiment une technologie, comme je disais au début, au service de la communauté. C'est vraiment important pour nous.

615

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

Merci.

620

LE PRÉSIDENT :

625 Petite question. Vous parlez de 800 000 \$ pour le premier projet comme ça, la première ferme expérimentale, on pourrait l'appeler comme ça, puis l'avenir, vous voyez ça comment là-dedans? L'évolution des technologies puis les prix des technologies? Autrement dit, de l'accessibilité des technologies?

Mme ÉMILIE NOLET :

630 On est dans la spéculation et la boule de cristal. Je ne peux donc pas donner de réponse
concrète à cette question-là, mais en fonction des technologies, toute technologie qui se développe
et se standardise, son coût est appelé à diminuer selon les expériences des technologies qui ont été
produites par le passé. Donc logiquement, c'est ce qui devrait également arriver avec nous. Mais
635 comme je dis, on est dans la spéculation, alors je ne peux pas répondre en 100 % connaissance de
cause avant qu'on ait fait celle-ci et qu'on soit au courant de tous les coûts cachés.

Mais on est des personnes extrêmement raisonnables en termes de coûts, puis on va faire
tout ce qu'on peut pour garder toujours les factures aussi basses que possible, tout en ayant une
aussi bonne production alimentaire que possible. Et jamais au détriment des communautés locales.

640

LE PRÉSIDENT :

Évidemment, nous on n'est pas des subventionnaires, mais on essaie d'évaluer comment
une technologie comme ça peut contribuer à lutter contre les déserts alimentaires qui est un
645 problème sérieux pour le territoire. Évidemment, on pense comme vous. Une question?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui. En fait, j'ai deux questions, peut-être trois, mais enfin, je vais commencer avec une.
650 Vous parlez beaucoup dans votre document de l'importance de l'éducation populaire quand il s'agit
de désert alimentaire et de clientèle touchée; est-ce que vous avez l'intention de vous impliquer en
ce qui a trait à l'éducation populaire? Et de quelle manière?

Mme NATHALIE VOLAND :

655

C'était une de mes conditions pour être partenaire dans le projet parce que pour moi, c'est très intéressant d'avoir l'information mais si on ne la partage pas, ce n'est pas intéressant. Alors pour nous, on voulait s'installer dans la section salle événementielle Wave qu'on a déjà à Dompark et l'idée, c'est est-ce qu'on peut avoir des étudiants, même de primaire, secondaire et tout ça, qui vont venir faire les tours.

660

On veut que tout soit accessible pour que là, les personnes puissent voir et toucher et expérimenter ensemble, parce que c'est très important qu'on ne peut pas faire changer le monde tout seul, c'est important de partager les informations pour que là, il y ait d'autres communautés qui pourraient faire peut-être quelque chose de semblable dans leur communauté.

665

Alors pour nous, toutes les choses qu'on fait à Quo Vadis, c'est toujours de partager les informations parce que ça prend un village au complet de faire pousser des choses à Montréal et je pense qu'on ne travaille pas beaucoup ensemble. Alors si on est capable de partager c'est quoi qu'on fait, pour que là, les autres personnes contribuent, c'est très important pour nous d'avoir l'éducation, pas peut-être formelle, on ne donne pas des cours, mais peut-être des séances, des tours informatiques et technologie informatique.

670

Mme ÉMILIE NOLET :

675

Si je peux me permettre de compléter. Ça c'est pour l'aspect visite de serre, effectivement, il va y avoir des tours et tout ça, mais comme il n'y a pas encore de cursus officiel en aquaponie qui se donne, on pense que ce serait important qu'il y ait un cursus officiel qui soit reconnu pour former ce qu'on appelle les futurs aquapologues. Puis on veut que ce soit fait de manière ludique pour permettre à tout le monde, même ceux qui n'ont peut-être pas le *background* le plus développé en éducation, que ce soit accessible pour eux, que ce soit ludique, que ce soit intéressant, puis que tout le monde se sente capable de pratiquer l'aquaponie, s'ils désirent un emploi dans le domaine.

680

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

685

Et quel mode de distribution allez-vous utiliser? Quel système de distribution allez-vous utiliser pour vos poissons, fruits?

Mme NATHALIE VOLAND :

690

On a un rêve. On veut ouvrir une opportunité de marché citoyen chez nous pour que là, ça va être accessible à tout le monde pour venir voir les produits qui sont faits dans le secteur de Turcot. Alors on va commencer avec ça.

695

On a plein de personnes, on a une liste des personnes qui sont intéressées d'acheter et de s'impliquer et tout ça, mais on veut rendre ça que c'est accessible au public, aux personnes du quartier, mais on a aussi une volonté de travailler avec des OBNL du quartier parce que c'est eux qui sont en touche avec les personnes qui sont défavorisées. Alors au lieu de réinventer la roue, on va créer des liens avec les OBNL du quartier.

700

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc les gens se rendront au marché citoyen pour aller acheter les produits.

705

Mme NATHALIE VOLAND :

C'est ça l'idée.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

710

C'est l'idée. Ou encore, si l'idée ne fonctionne pas, ce sera?

Mme NATHALIE VOLAND :

715 Il y a d'autres opportunités qu'eux ont déjà commencé pour avoir des contrats avec des
personnes de la restauration et tout ça. Alors on a plusieurs plans de modèles de business mais
pour nous on n'est pas une compagnie qui va avoir des échecs. Si ça ne va pas fonctionner, on va
trouver d'autres façons. On va peut-être travailler avec des *food banks*, des choses, on ne sait pas. Il
y a des façons de... Parfois, ils ne viennent pas chez nous mais on a besoin d'aller chez eux. On a
720 besoin de regarder quelque chose pour savoir si ça fonctionne. Si ça ne fonctionne pas, on va aller
d'un autre côté.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

725 Une dernière question. Est-ce que l'aquaponie, c'est uniquement à l'intérieur? Est-ce que ça
peut être à l'extérieur?

Mme ÉMILIE NOLET :

730 Au Québec, ça doit être à l'intérieur, surtout si on veut que ce soit douze mois par année,
c'est ce qui fait son avantage concurrentiel, en fait, notamment, c'est que ça peut être à l'année
longue. Puis c'est une technologie qui est fiable puisqu'elle est douze mois par année, que les
conditions sont en environnement contrôlé, on sait exactement qu'est-ce qui va pousser, où, quand,
prêt à récolter quand, donc on sait que pour la planification des récoltes, ça va être facile à contrôler.

735 Par contre, pour répondre à votre question, ailleurs dans le monde, ça peut se pratiquer à
l'extérieur mais il faut toujours penser à l'évaporation de l'eau à ce moment-là. Quand on dit que
c'est 80 % moins d'eau que l'agriculture conventionnelle, si on est dans un endroit désertique, c'est
sûr qu'il faut penser à des méthodes de récupération de l'eau. Mais il peut y avoir des petits
740 systèmes aquaponiques informatifs l'été à l'extérieur. Ça, c'est des choses qui sont envisageables.
Mais dans notre cas, pour que ce soit une aquaponie, un mode de production alimentaire
économiquement viable, il doit être en milieu contrôlé, fermé à l'intérieur.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

745 Merci.

LE PRÉSIDENT :

750 Vous avez commencé à explorer les marchés. Donc vous avez évalué déjà pas mal les prix que vous pourriez atteindre, votre structure de prix et j'imagine que vous jugez que c'est comparable ou inférieur au prix du marché, si vous voulez...

Mme ÉMILIE NOLET :

755 On a développé notre modèle d'affaires pour avoir des prix équivalents à peu près à ceux de *Super C* parce que le but, c'était de rendre ça économiquement accessible pour tout le monde et ça fonctionne en fonction de ce qu'on a vu en ayant ces prix-là. S'il y a des coûts supérieurs, on peut voir est-ce qu'il y a moyen de moduler. Ça va être des produits sans pesticide, sans engrais chimique, vraiment de très, très, haute valeur de qualité biologique.

760 Il y a moyen de faire certifier biologique, si on le veut. Cependant, on voit à la certification biologique une barrière psychologique pour certaines personnes qui peut-être trouveraient moins ça attrayant en fonction de... Pour différentes raisons sociologiques. Donc c'est ça, à ce moment-là, il y a probablement...

765 Si on remarque qu'on a des coûts supérieurs à ce à quoi on s'attendait, on peut vendre une portion de ces produits-là à des restaurateurs haut de gamme qui vont être prêts à payer le prix pour, puis à ce moment-là, ça va subventionner une portion aussi de l'alimentation pour la rendre économiquement accessible à des gens moins fortunés du quartier.

770 Donc on a vraiment pensé à notre plan d'affaires pour penser vraiment c'est quoi ce dont la population locale a besoin, si les gens autour n'adoptent pas tout de suite rapidement le produit, bien on peut avoir des points de chute ailleurs. Il y a différentes options, puis comme dit Nathalie, il ne peut pas y avoir d'échec avec des produits comme ceux-ci. Il y a forcément des gens qui vont les

775 vouloir, puis on va trouver ces gens-là assez facilement mais on priorise vraiment le quartier et les gens autour de nous.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

780 Est-ce que je peux poser une autre question?

LE PRÉSIDENT :

Oui, bien sûr.

785

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

790 Vous avez parlé tantôt de rentabilité sociale. Advenant le cas dans votre plan d'affaires que vous n'arrivez pas à pénétrer le marché local quant à l'environnement immédiat, là où se trouve votre clientèle, est-ce que le lien, par rapport à la rentabilité sociale, c'est uniquement ou grandement pour arriver à toucher la clientèle locale? Ou si toutefois vous n'arrivez pas à la joindre, comment vous allez avoir des arguments pour continuer à défendre le projet comme étant rentable socialement?

795 **Mme NATHALIE VOLAND :**

800 Comme travailleuse sociale avant, on va dire qu'il n'y a pas tout le monde qui croit en des projets pour le long terme aussi. Alors ça va prendre une éducation à long terme. Mais on a aussi 120 locataires à Dompark qui sont prêts à acheter des bacs, à l'année longue, qui va subventionner aussi que la ferme va continuer dès qu'on va avoir le *buy in* de la communauté. Alors on a plein de différents...

805 C'est sûr, on va vendre la nourriture, c'est une question de notre volonté de travailler avec le quartier de Ville Émard, en principe, ou Saint-Henri qu'on travaille aussi parce qu'on a un autre édifice à côté, ça c'est nos deux, Ville Émard et Saint-Henri, c'est où on veut aller. Mais on n'a pas

810 juste le quartier défavorisé, on a aussi les personnes qui sont des habitants ici, des résidents, des commerces, des personnes qui sont chez nous. Alors c'est sûr qu'on peut même faire une ferme deux, trois, quatre fois, cinq fois plus que celle-là qu'on est en train de commencer avec, mais on a besoin de commencer avec quelque chose. Et après ça, on peut arriver à avoir d'autres projets supplémentaires.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

815 Vraiment une dernière question. Et par rapport à...

LE PRÉSIDENT :

Il est très intéressé!

820 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :**

825 Bien sûr. Et par rapport à la clientèle, dans le plan d'affaires, est-ce que vous avez déjà une étude concernant la clientèle compte tenu qu'il y a des profils différents ? Est-ce qu'il y a des pourcentages que vous avez déjà étudiés? Que représentent, par exemple, les personnes vulnérables dans votre clientèle étudiée comme potentielle? Est-ce que c'est 10 % du marché? 50 % du marché? C'est comment vous l'avez évaluée?

Mme NATHALIE VOLAND :

830 Pour nous, je vais juste répondre un peu dans le quartier parce que c'est moi qui ai essayé de le chercher pour venir dans le Sud-Ouest - parce qu'elle était dans un autre quartier - et nous, dans le Sud-Ouest, c'est le meilleur quartier, on le sait déjà, *right?* Alors j'ai dit : non, non, tu as besoin de faire la première dans le Sud-Ouest. Je vais juste dire ça.

835 Mais pour moi, la situation, c'est que l'année passée, il y a une OBNL qui est venue chez nous pour regarder la faisabilité de faire un projet de serre sur notre toit à Dompark. Alors c'est quoi

qu'on a fait? On a fait un sondage avec nos locataires et eux ont fait un sondage avec les résidents du quartier. Et c'est là qu'on a vraiment eu la volonté de le faire, le projet, parce qu'on avait une liste d'attente déjà des personnes qui étaient très intéressées.

840

Après ça, l'OBNL a décidé d'aller ailleurs et moi j'ai un problème parce que j'ai déjà commencé ça avec mes locataires et ils ont dit « C'est où mes bacs? C'est où qu'on va acheter nos choses? » Alors c'est là que j'ai dit : O.K., on ne va pas faire ça avec l'OBNL qui ne voulait pas parce qu'ils ont eu un autre terrain je ne sais pas où, mais nous on a décidé de continuer parce que j'ai envie de ce projet-là, de trouver une façon qu'on peut rentabiliser un projet du quartier en agriculture. C'est là qu'on a visité dans un autre colloque d'urbanisme, je ne sais pas, à Montréal, et on les a attirés, et dit nous, on a besoin de faire ce projet-là. Alors on avait déjà la question, l'attente, il y a plein de personnes qui viennent chez nous à Dompark qui disent : « Ah! Ça pourrait être bien si Dompark pourrait » *Right?* Alors on a déjà fait notre marché à ce sujet-là.

845

850

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie infiniment, ça a été très instructif. Il y a beaucoup de matière dans votre mémoire, puis vous venez de faire un deuxième mémoire là qui complète beaucoup l'information. Alors on va regarder ça de très près. Je vous félicite. Merci beaucoup.

855

Mme ÉMILIE NOLET :

Merci.

860

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que monsieur Biron ou madame Limoges sont ici? C'était prévu plus tard. Alors ce qu'on va faire, il y a monsieur Larin qui n'est pas ici, on ne le connaît pas ce monsieur-là. Il y a monsieur Marcoux qu'on connaît, qui est un spécialiste qui travaille sur les pistes cyclables, sur les liens, qui nous a présenté un mémoire fort intéressant mais malheureusement, il n'est pas ici ce soir, parce qu'il a eu une urgence familiale, alors il ne pourra pas être ici.

865

870 Je vais donc appeler monsieur Giasson. Je ne veux pas vous prendre par surprise mais
vous avez l'air calme, vous. Vous avez l'air à contrôler votre affaire. Alors monsieur Guy Giasson de
la Société historique de Saint-Henri. Après, on verra qui il reste et on prendra possiblement une
pause.

M. GUY GIASSON :

875

Bonsoir, merci. Il y a une courte présentation en images qui accompagne mon texte.
J'espère que vous avez l'occasion de voir parce que j'y ai mis des heures à trouver des belles
images pour vous.

880 **LE PRÉSIDENT :**

C'est très beau. Je me demandais d'où ça vient cette image-là, d'ailleurs.

M. GUY GIASSON :

885

C'est très simple. C'est en exposition à notre local à la Société historique de Saint-Henri.
C'est la maquette du village et des tanneries de Saint-Henri.

LE PRÉSIDENT :

890

C'est ça j'avais déjà vu, je me demandais où. On va aller voir ça.

M. GUY GIASSON :

895 J'ai des invitations que je peux vous laisser. On est en exposition encore jusqu'à la fin du mois, c'est tout à fait gratuit et c'est facile à nous retrouver au-dessus de la caserne des pompiers à la Place Saint-Henri. Ma publicité est faite. On va passer à la présentation.

900 Alors je commence par me présenter. Mon nom est Guy Giasson, résident et natif de Saint-Henri depuis plus de 60 ans. J'occupe le poste de président de la Société historique de Saint-Henri depuis 1995 et, à ce titre, je me dévoue bénévolement à faire connaître et mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de ce quartier de Montréal avec toute une équipe de bénévoles bien sûr qui soutient tout ce travail-là.

905 La raison pour laquelle je me présente ici, parce que vous m'en offrez la tribune, la première raison qui m'a poussé à faire une présentation, parce que ça ne me tentait pas du tout, les consultations, ce n'est pas mon fort, je trouve que ça ne donne pas grand-chose, mais j'ai dit il faut quand même que je me présente, sinon je ne ferai pas mon travail. Dans votre dépliant, il y a la question qui est la suivante : faut-il mettre en valeur le patrimoine industriel et l'histoire des quartiers?

910 Dans le Sud-Ouest, de façon générale, on ne se pose même plus cette question-là depuis fort longtemps. C'est même un peu insultant de la poser encore une fois, rendu en 2016, surtout de m'accorder qu'un tout petit dix minutes pour ce faire. Alors je vais faire vite. Ma conférence sur ce sujet dure normalement une heure trente, alors je vais aller très vite, je vous prie de me suivre.

915 Moins de 40 ans après la fondation de Ville-Marie – et là, on va parler d'histoire – vous savez qui a fondé Ville-Marie? Moi, je pose toujours la question. Alors je vous pose la question : qui a fondé Ville-Marie et en quelle année?

920

LE PRÉSIDENT :

Je vous entends. C'est en 1642.

925 **M. GUY GIASSON :**

1642. Bon, vous avez un point.

LE PRÉSIDENT :

930

Et c'était l'intendant Jean Talon qui a eu le premier mandat, non?

M. GUY GIASSON :

935

On va y arriver dans une petite minute. Moins de 40 ans plus tard, un premier établissement s'installe là où on retrouve aujourd'hui le quartier Saint-Henri. Alors c'est à l'époque de l'intendant Jean Talon que s'installe une première tannerie et on en a la preuve. Un document judiciaire atteste qu'il y avait une manufacture ou tannerie de cuir sur le bord du coteau de la rivière Saint-Pierre.

940

On sait même qui était là. L'établissement appartenait à Jacques Baillet, qui le vendait à Jean Dedieu et Jean Mouchère. Alors monsieur Jean Talon était intendant en Nouvelle-France de 1665 à 1672, c'est lui qui, à la demande du roi Louis XIV, devait rendre la colonie moins dépendante en denrées nécessaires pour se nourrir et se vêtir, dont le cuir. D'où la création de cette deuxième tannerie du nouveau continent d'Amérique que l'on peut dater de 1670.

945

Alors on peut facilement imaginer que Saint-Henri a commencé son peuplement à la même époque que ce beau château de Versailles qui a été construit par Louis XIV dans ces mêmes années-là. Alors ça, c'est pour vous donner une idée de l'histoire de Saint-Henri. Si on s'imagine que Versailles a de l'âge, Saint-Henri est tout aussi âgé.

950

Des théories récentes font même remonter le peuplement de Saint-Henri à beaucoup plus longtemps que ça. C'est assez peu connu mais il semblerait que le fameux village amérindien d'Hochelaga n'ait pas été situé là où est le Vieux-Montréal aujourd'hui à la Pointe-à-Callière comme on l'a toujours pensé, mais des théories plus récentes nous indiqueraient que ça serait plutôt installé à la Pointe-du-Lac qui existait, le lac à la Loutre, là où serait installé plus tard le Village des tanneries. Alors il y a des raisons qui expliquent ça, scientifiques, à flanc de coteau, exposé au sud, au bout d'un lac où ils pouvaient trouver de la nourriture, poisson, etc., et un moyen de transport. Alors la théorie n'a pas été tout à fait vérifiée mais elle se tient au départ et reste à être documentée.

Alors si on veut parler de l'histoire du quartier, on peut facilement imaginer maintenant que cette histoire est beaucoup plus longue que n'importe quelle autre sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal.

L'installation d'une première tannerie se fait, comme je l'ai dit, vers 1670 et se fait aux environs des actuelles rues Saint-Jacques et de Courcelles. C'est un emplacement idéal. Encore une fois, je pourrais vous poser des questions comme je le fais dans mes conférences mais je vais vous donner tout de suite les réponses.

Il y a trois raisons pour lesquelles ça s'installe ici. Alors c'est loin des fortifications. À cause des odeurs, vous savez qu'une tannerie, ce n'est pas très... Ça ne sent pas tellement bon. Alors il y avait un édit royal qui interdisait l'installation de tannerie à l'intérieur de fortifications ou des bourgs. Alors c'était quand même éloigné de Ville-Marie, si vous connaissez votre géographie de Montréal. Il y avait un bon cours d'eau qui servait à alimenter le procédé de transformation des peaux en cuir. Et par une merveilleuse chance, c'était sur la route des fourrures qui relie Ville-Marie à Lachine.

Alors très rapidement, l'embauche d'un premier tanneur né en Nouvelle-France d'un père qui était un soldat du régiment de Carignan et d'une mère qui était une fille du Roy, alors ce premier apprenti tanneur né en colonie française, Gabriel Lenoir dit Rolland, il s'agit bien de lui, qui finira par marier la fille de son patron et héritera de la tannerie en question. Ses enfants vont perpétuer le métier, vont augmenter la production du cuir et vont diversifier les produits dont on peut en tirer.

Ça, c'est l'image d'une tannerie qui est tirée de l'encyclopédie de Diderot. Alors c'est pour vous montrer qu'une tannerie, ce n'est pas seulement un petit emplacement, ça pouvait aussi comporter plusieurs étapes dans sa transformation.

985

Alors on va voir apparaître des ateliers de cordonnerie, des fabriques de selles et de courroies. D'autres familles vont s'installer aux abords du ruisseau et tout un village de tanneurs et d'autres métiers du cuir prendront forme. Alors c'est une image plus claire de ce qu'il y a en fond de ma présentation. C'est une maquette comme je l'ai dit en début, une maquette du village qui a été... En fait, ce n'est pas le village du début, c'est une représentation du village dans la première moitié du 19e siècle entre 1800 et 1850. On sait que cette maquette-là est très précise parce qu'elle a été faite à partir des plans véritables et de photos des années 1850. Alors cette représentation est assez fidèle à ce que le village pouvait être à cette époque-là.

990

995

Un recensement de 1781 révèle la présence de onze maisons au bas de la côte Saint-Pierre. Si elles y étaient encore aujourd'hui, elles seraient sur la rue Saint-Jacques entre Saint-Rémi et de Courcelles. Alors quand on parle des abords de l'échangeur Turcot, le village est même en dessous de l'échangeur Turcot. C'est exactement là où on a découvert des fondations lors des fouilles archéologiques pour la construction en 2015. Alors huit de ces maisons en 1781 sont des tanneries et six d'entre elles appartiennent à des membres de la famille Lenoir dit Rolland dont des descendants vivent encore dans le quartier Saint-Henri de nos jours.

1000

En 1810, le village est suffisamment important pour que le curé de la paroisse Notre-Dame, construise une desserte pour le village. Une desserte, c'est une petite chapelle qui contenait dans le rez-de-chaussée une école. On lui a donné le nom de Saint-Henri-des-Tanneries, comme par hasard, mais Saint-Henri, c'est en l'honneur du nom du sulpicien de la paroisse Notre-Dame, monsieur Jean-Henry-Auguste Roux dont le territoire couvrait toute l'île de Montréal.

1005

En 1825 – ça va vite là, 1810-1825 – Saint-Henri est maintenant un important village de 466 habitants. La production artisanale du cuir occupe les deux tiers des emplois. On y recense douze tanneurs, treize cordonniers tanneurs, un cordonnier sellier, dix-sept selliers, leurs vingt-

1010

quatre apprentis. Alors comme je le dis depuis le début, c'est tout un village qui s'organise autour de cette première tannerie-là mais ça prend de l'ampleur.

1015 Et c'est aussi en 1825 que se produit un deuxième événement majeur pour le quartier, c'est le premier creusage du passage vers Lachine par le canal. Ça commence cette année-là et son tracé emprunte en partie le tracé de la rivière Saint-Pierre et du lac à la Loure pour être capable de contourner les rapides de Lachine.

1020 Quand on parle de l'histoire du secteur, on commence à prendre de l'importance. Et le village est bel et bien présent dès 1839 avec une aquarelle de monsieur Duncan qui le montre à partir du haut de la côte Saint-Jacques, Upper Lachine aussi comme on dit dans le secteur. On voit la petite église, on voit les maisons telles qu'on l'a représenté sur la maquette, quelques photos avant.

1025 Tout de suite après, un autre événement majeur pour l'histoire du quartier, c'est le passage du premier chemin de fer sur l'île de Montréal. Et là, on voit la date, je n'invente rien : 19 novembre 1847. Ça va passer entre le canal et le Village des tanneries.

1030 Alors il y a trois éléments historiques qui marquent l'histoire du lieu dont on parle : le premier complexe artisanal industriel du Canada qui prend sa forme exactement ici; la canalisation d'une première voie maritime qui ouvre le passage des bateaux vers l'intérieur du continent; et le premier train qui relie le centre-ville de Montréal pour éventuellement relier les ports anglais de l'Atlantique et ça, ça serait une autre histoire que je pourrais vous conter un autre moment donné.

1035 Alors tous ces points historiques majeurs dans l'histoire du Canada se retrouvent regroupés dans un tout petit territoire qui, par un heureux hasard, sont localisés dans le secteur étudié par cette consultation. Puis ce sera, après la construction du pont Victoria inauguré en 1860, le passage du Grand Tronc sur les rails du premier chemin de fer.

1040 Alors c'est une image du canal de Lachine et on voit à la gauche, le pont du chemin de fer qui traverse le canal à l'intersection actuelle où est situé Saint-Henri. Alors le bâtiment à la gauche

avec les deux premières cheminées, à la toute gauche, c'est l'actuel bâtiment de la Dominion Textile qui est encore présent aujourd'hui.

1045

Alors nous arrivons dans la période de la révolution industrielle. Le village de Saint-Henri s'agrandit vers l'est, l'endroit qui est montré sur cette image. Des nouvelles poches de peuplement s'installent à proximité dans les nombreuses rues transversales qui se forment le long de la route principale.

1050

La dernière tannerie artisanale fermera dans les années 1850 car les tanneurs, les cordonniers, les selliers seront embauchés dans les manufactures. Alors c'est le début de la révolution industrielle. Dès l'arrivée des premières machines à vapeur, ça a été les bateaux, ça a été le chemin de fer mais ça a été les usines tout de suite qui ont adopté cette technologie pour augmenter la productivité et qui ont fait disparaître les métiers traditionnels.

1055

1869, c'est la création – bon, ça c'est une photo du village tel que représenté sur la maquette qui date de 1865, alors c'est un beau petit village comme on peut le voir en plein hiver et c'est à partir de cette photo-là que la maquette a pu être construite en hiver aussi. 1869, c'est la création de la Paroisse Saint-Henri, paroisse-mère de toutes les paroisses du Sud-Ouest, de Verdun, de Lachine. Une imposante église est construite pour répondre aux besoins de Saint-Henri qui compte maintenant 2 400 habitants.

1060

En 1875, c'est la création de la Ville de Saint-Henri. Un grand boum économique marquera les 30 années suivantes. La population se multipliera par dix. Saint-Henri devient la troisième ville en importance au Québec et on la qualifie de berceau industriel du Canada. Moi, je n'invente rien de ce que je vous dis là. Ça a tout été déjà dit par d'autres, bien avant moi. Alors les usines s'établissent dans tout le secteur par dizaines. En voici quelques-unes. La première en haut à gauche, c'est la Williams Sewing Machine, les machines à coudre; en haut à droite, la Dominion Textile; en bas à gauche, c'est la RCA Victor; et en bas, c'est la plus ancienne, elle est mal placée mais c'est la première tannerie industrielle, la Frank Mosley et cie.

1065

1070

1075 Avec le travail est arrivée, bien sûr, l'organisation du travail. Les premières grèves du Canada se passent où? Se passent ici aussi. Alors quand on parle d'histoire, il y a des premières en tout temps qui se passent à Saint-Henri. C'est une véritable ville avec un hôtel de ville et deux casernes de pompiers. Je pose toujours la question : pourquoi deux casernes à Saint-Henri? Est-ce que c'était plus de feux ici qu'ailleurs? Pas du tout. C'est parce qu'on était traversé par une voie ferrée et quand il y avait un feu de l'autre côté, il fallait deux casernes.

1080 En 1905, la ville est annexée à Montréal. C'est un quartier encore très industrialisé. Alors on le voit avec les milliers d'ouvrières de l'Imperial Tobacco dans les années 30 et comme le temps m'est compté, je passe vite sur le 20e siècle et j'arrive rapidement à la construction de l'échangeur Turcot qui a éventré tout l'ouest de Saint-Henri à la fin des années 60 et, par chance, nous avons évité ce que vous voyez sur l'image présente, c'est-à-dire que le premier projet d'autoroute qui
1085 traversait le bas de la ville passait au-dessus de la rue Notre-Dame et faisait un rond-point tout près pratiquement au-dessus du Marché Atwater. Alors imaginez le projet, qu'est-ce que seraient devenus nos quartiers avec ce projet-là? Heureusement, il y a quelqu'un d'intelligent qui a dit que ça n'avait pas de bon sens. On a été sauvé.

1090 Nous avons plutôt eu droit à ceci et ça, c'est une photo lors de la construction du premier échangeur Turcot. Au bout de la rue Saint-Rémi et sur la rue Saint-Jacques ici, alors c'est l'endroit exactement où l'autoroute a passé par-dessus les vestiges du Village des tanneries. J'y reviens.

1095 Moins de 50 ans plus tard, des mauvaises techniques de construction et un entretien déficient forcent la reconstruction de l'ouvrage. Ce qui, avec l'avancement des règlements, alors maintenant qu'on avait identifié un potentiel archéologique, des fouilles ont obligatoirement eu lieu à cet endroit-là et voici une image de ce qu'on a pu y trouver.

1100 La découverte, ce n'est pas qu'il y ait des vestiges là, c'est la qualité des vestiges qu'on y a trouvés, en particulier ce que vous voyez au bas de la photo, le ruisseau qui avait été canalisé, ce que personne ne pouvait se douter parce qu'on ne l'avait sur aucune carte, aucune photo, aucun rien, ça a été tellement bien canalisé que plus tard, la Ville de Montréal y a installé un collecteur

d'égout là où vous voyez le tuyau. Alors une chance qu'ils ont utilisé le tracé de la canalisation, on a pu sauver le reste des vestiges.

1105

Alors malgré ces magnifiques découvertes, les vestiges en excellent état de conservation au point de vue de ses fondations, l'insensibilité du fabuleux ministère des Transports et de ses fonctionnaires incompetents et de son ministre sourd et aveugle, on va raser ce site-là.

1110

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Chiasson, je comprends qu'on puisse regretter toutes sortes de mauvaises décisions dans le passé mais je ne peux pas accepter que vous utilisiez des qualificatifs comme ça. S'il vous plaît.

1115

M. GUY GIASSON :

Alors j'en reviens à la question du début : faut-il mettre en valeur le patrimoine industriel et l'histoire des quartiers? On avait la chance unique de le faire dans un site exceptionnel des débuts de l'activité de Saint-Henri, pas seulement important pour Saint-Henri mais de l'histoire industrielle de tout le pays et tout ça a pu disparaître. On l'a détruit. Ce n'est pas faute de n'avoir rien fait, on a eu des appuis de partout, des soirées qui ont été faites. Rien n'y a fait. Tout a été détruit. Le béton passera, il ne reste plus que des photos et des caisses d'artéfacts.

1120

1125

Alors faute de vestiges qui ont été détruits, et je ne vous lis pas la phrase que j'ai écrite parce que vous me l'avez demandé, je vais rester poli comme vous me le demandez, ce n'est pas faute de... c'est parce que je respecte votre organisme.

1130

Alors la question n'est pas la bonne. Ce n'est pas : « Faut-il mettre en valeur » mais « Comment le faire? » La réponse est simpliste mais réalisable. Sur votre dépliant, vous publiez une carte où on voit divers bâtiments. J'en retiens un en particulier, c'est l'édifice de la caserne de pompiers numéro 24 qui est le plus ancien bâtiment municipal construit par la Ville de Saint-Henri et qui est encore debout. Actuellement, il est abandonné après la désertion de la bibliothèque. Il y

1135

aurait lieu de le réutiliser et je propose donc de le convertir en musée pour y exposer les 150 caisses d'artéfacts retirés des fouilles des tanneries et détailler la vie du village, mettre en valeur l'histoire de tout le quartier de Saint-Henri.

1140

Avec ces 150 caisses, aucun autre endroit au monde ne serait plus approprié qu'ici même. Et la Société historique de Saint-Henri serait prête à y ajouter l'une des collections de photos historiques les plus imposantes du Canada parce que nous détenons entre 75 000 et 100 000 photos, documents, objets de l'histoire du quartier que l'on pourrait – et provenance de fonds privé – que l'on pourrait ajouter à ces 150 caisses d'artéfacts.

1145

Alors c'est une collection qui nous permet d'offrir à chaque année des expositions de photos exceptionnelles, inédites, de la vie du quartier. La création d'un musée fera d'une pierre deux coups : la préservation des bâtiments patrimoniaux, classés. En fait, ce n'est pas classé, il est sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial dans l'arrondissement; et la mise en valeur de la riche histoire de notre quartier.

1150

J'espère que mon exposé aura permis de faire comprendre concrètement, et beaucoup trop rapidement, que l'histoire de Saint-Henri ne repose pas sur du vent. Elle est bien documentée, elle recèle des richesses uniques dans l'histoire, non seulement de nos quartiers mais de tout le pays. Si on veut mettre en valeur son histoire, nous disposons de tout ce qui est nécessaire. Il ne manque qu'une volonté politique administrative de nous soutenir dans un tel projet parfaitement et économiquement réalisable.

1155

Je vous remercie de votre attention. Si vous avez des questions, je suis parfaitement prêt à y répondre.

1160

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup de votre présentation, Monsieur Giasson, c'est très intéressant, puis il y a beaucoup de matière, même si c'est seulement en quelques petites vingt minutes.

1165 Je voudrais vous demander, est-ce que la proposition que vous faites de vous servir de
l'ancienne caserne de pompiers, est-ce que c'est la première fois que ça circule? Moi, je ne me
souviens pas d'avoir vu ça avant.

M. GUY GIASSON :

1170 De façon publique, je dirais que oui, mais ça circule de façon privée et entre diverses
personnes, avec les intervenants que l'on rencontre ici et là. C'est une idée que j'ai lancée et il n'y a
personne qui a dit que c'était irréalisable. C'est sûr qu'il faut reprendre possession d'un bâtiment qui
est actuellement abandonné et dont on ne sait que faire mais qu'il ne faut pas laisser à l'abandon
1175 comme ce l'est actuellement. Le projet de ce bâtiment-là et depuis plusieurs années, on nous
répondait : « Oui, il y a un projet , il y a un projet, il y a un projet » et qui tombe année après année.

Alors pour nous aussi, pour la Société historique, c'est important de préserver ce bâtiment-
là qui date de la Ville de Saint-Henri – alors il a plus de 100 ans évidemment – et d'en faire quelque
1180 chose plutôt que de le laisser à l'abandon comme c'est le cas actuellement.

LE PRÉSIDENT :

1185 J'aurais d'autres questions mais je vais laisser la parole à mes collègues.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1190 Très rapidement. On a eu un certain nombre d'ateliers et de tables rondes, plusieurs personnes ont parlé de cette caserne justement et voyaient la possibilité que ça devienne un pôle culturel; est-ce que ce serait compatible?

M. GUY GIASSON :

1195 Oui, bien sûr, un pôle culturel. Moi, j'y vois un pôle muséal plus que culturel. Dans l'arrondissement, il y a plusieurs autres endroits qui peuvent servir de pôle culturel et celui-là, personnellement, j'y vois un pôle beaucoup plus précis que culturel. Je connais bien l'endroit parce que la bibliothèque, je l'ai fréquentée beaucoup plus que moins quand j'étais jeune. En fait, de l'ancienne caserne de pompiers, elle est devenue bibliothèque par des interventions d'un comité de citoyens dont faisait partie mon propre père, alors je peux vous dire que je le connais très bien. Je
1200 l'ai exploré de haut en bas et pour y tenir un musée, c'est un endroit parfait, justement à cause de sa proximité de l'histoire du quartier.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1205 Mais est-ce que ça pourrait cohabiter avec d'autres activités ou d'autres vocations culturelles?

M. GUY GIASSON :

1210 Quand vous avez 150 caisses d'artéfacts, comment pouvez-vous loger ça dans un endroit et accueillir d'autres personnes? Quand vous avez 100 000 photos, comment pouvez-vous accueillir d'autres activités que ça? J'y réponds par une question. C'est à vous de voir.

LE PRÉSIDENT :

1215

Donc je comprends que les photos, c'est des photos sur Saint-Henri, l'évolution de Saint-Henri. Ça dépasse largement la stricte problématique des tanneries.

M. GUY GIASSON :

1220

Absolument, oui. Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

1225

Donc ce serait un genre de musée sur l'histoire de Saint-Henri; c'est ça que vous envisagez?

M. GUY GIASSON :

1230

Oui, voilà. Puis on profiterait de l'occasion du financement, parce que ces artefacts-là, il y a eu une promesse de les mettre en valeur avec un financement qui proviendrait du ministère des Transports entre autres et je profiterais de l'occasion pour justement le mettre en place. Plutôt que la première idée a été d'envoyer ça à Pointe-Saint-Charles, ce que je trouve personnellement beaucoup trop insultant d'envoyer ça à Pointe-Saint-Charles alors qu'on a des bâtiments qui

1235

LE PRÉSIDENT :

1240

Donc vous entrevoyez déjà des mécanismes de financement. C'est ça que je comprends.

M. GUY GIASSON :

1245 Il y a du financement pour des musées, il y a des financements pour des centres de recherche, des centres d'archives, excusez-moi, il y a du financement qui existe déjà. Ce n'est pas beaucoup mais déjà on peut voir qu'il y a déjà des fonds qui pourraient être disponibles.

LE PRÉSIDENT :

1250 Je vous remercie infiniment. C'est une belle présentation que vous nous avez faite, très instructive et sûrement que ça aura des suites, pour nous en tout cas dans notre réflexion, c'est certain. Merci beaucoup.

M. GUY GIASSON :

1255 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1260 Alors on va prendre une petite pause de quinze minutes. On va barrer les portes. Alors dans quinze minutes, on reprend, puis on va recevoir les gens du RÉSO qui sont arrivés et puis il y a madame Joly de l'École Marie-de-l'Incarnation. Où est madame Joly? Voilà. Donc on aura ces deux présentations-là après la pause. Merci.

1265

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

1270 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais appeler Jacinthe Joly de l'école Marie-de-l'Incarnation. Madame Joly, est-ce que vous êtes accompagnée d'autres personnes?

1275 **Mme JACINTHE JOLY :**

Bonsoir!

1280 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Joly, je vais vous demander de vous nommer ainsi que vos collègues pour l'enregistrement. Tout ce que vous dites ici est enregistré et va être retenu en votre faveur évidemment.

1285 **Mme JACINTHE JOLY :**

On va espérer.

1290 **LE PRÉSIDENT :**

Ce que vous dites complète les mémoires que vous nous présentez et on tient compte de tout ça.

1295 **Mme JACINTHE JOLY :**

Parfait.

1300 **LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Allez-y.

Mme JACINTHE JOLY :

Donc je m'appelle Jacinthe Joly, je suis vice-présidente du conseil d'établissement de l'École Marie-de-l'Incarnation et une mère d'un enfant qui profite de cette école-là.

1305

M. FRANÇOIS BLAIS :

François Blais, président du conseil d'établissement de Marie-de-l'Incarnation et père d'un enfant.

1310

M. ANTONINO PAPALIA :

Antonino Papalia, directeur de l'École Marie-de-l'Incarnation, accompagné de deux parents engagés et qui se dédie au bien de tous les jeunes de l'École Marie-de-l'Incarnation. Merci de nous recevoir ce soir.

1315

LE PRÉSIDENT :

Ça nous fait plaisir. Monsieur, vous allez juste répéter votre nom de famille tranquillement pour l'enregistrement.

1320

M. ANTONINO PAPALIA :

Papalia.

1325

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Allez-y, je vous laisse tranquilles. Vous avez au total vingt minutes à peu près et on espère que vous nous consacrerez un cinq minutes à la fin pour échanger, cinq, dix minutes.

1330

M. ANTONINO PAPALIA :

1335 Merci beaucoup. D'abord, je tiens à vous dire que je suis à l'École Marie-de-l'Incarnation depuis une semaine, je remplace monsieur Tessier. Il me fait grand plaisir d'être avec vous ce soir. Rapidement, arrivé à l'École Marie-de-l'Incarnation, j'ai rencontré monsieur Blais et madame Joly pour m'approprier ce dossier. Il me fait grand plaisir de vous dire que j'ai avec moi une équipe qui vraiment tient au bien de tous nos jeunes.

1340 Les élèves de l'École Marie-de-l'Incarnation ont besoin d'œuvrer dans un milieu propice à l'apprentissage, au développement et à l'épanouissement personnel. L'École Marie-de-l'Incarnation s'inscrit dans une vie de quartier qui peut fleurir avec les recommandations, les propositions que nous vous proposons ce soir. Nous désirons contribuer avec nos propositions au développement d'un sentiment d'appartenance à une école, à un quartier et surtout à une communauté verte.

1345

M. FRANÇOIS BLAIS :

1350 Parlant de communauté verte, comme président, on a soumis au conseil d'établissement scolaire un projet de réflexion de cour d'école, la cour d'école qui actuellement est un espace asphalté pratiquement à la grandeur, suivie d'un petit carré d'un parc-école et notre comité, on a mis sur pied une campagne de financement qui va débiter très bientôt, qui va s'élever à 430 000 \$ qu'on espère ramasser dans les prochaines années pour justement donner un environnement sain à nos enfants, nos jeunes qui en ont besoin, aussi d'aller chercher un sentiment d'appartenance aux écoles, à leur école, à leur quartier.

1355

Nous on pense que c'est très, très, très important et l'école est un édifice principal dans l'aire d'entrée de Ville Émard/Saint-Paul. Donc on pense que pour toutes les familles, c'est hyper important d'avoir une école, d'avoir une cour d'école qui est adaptée aux jeunes.

1360 **Mme JACINTHE JOLY :**

1365 Donc ce qu'on avait comme vision, en fait, c'est un parc pour le terrain qui concerne l'îlot Angers, la sortie La Vérendrye et tout ce qui est le secteur Roberval, rue York, donc tout ce secteur-là. Le terrain qui est là, on avait l'idée d'avoir un parc à cet endroit-là, un parc à multifonctions. Donc un parc, c'est sûr que c'est des espaces verts, c'est gazonné, ça aide beaucoup à la diminution des îlots de chaleur.

1370 J'ai fait quelques recherches qui m'ont amenée à prendre connaissance de certaines études qui ont été faites. Donc c'est sûr et certain que tous les résidents et les travailleurs vont apprécier les bienfaits d'un parc. La végétation va permettre beaucoup de créer de la fraîcheur dans le secteur, quelque chose qu'on a vraiment besoin parce que tout est béton autour de Turcot. Donc ça améliore aussi la qualité de l'air, ça produit de l'oxygène et ça filtre aussi beaucoup les particules, les particules dans l'air. Ça va apporter aussi des bienfaits pour la population en général contre le rayonnement et ça diminue le stress de la chaleur. Et ça fait aussi la disponibilité des lieux pour faire des activités, ça amène un apport en énergie physique.

1380 En fait, j'ai retrouvé sur internet, on disait dans *La Presse* qu'il y avait 300 véhicules par jour qui passaient sur tout Turcot en général. 300 000 – j'ai dit 300, oui – 300 000. Ce n'est pas beaucoup 300. Donc c'est sûr que ces véhicules-là passent tout près de l'école, l'école étant vraiment, vous pouvez voir ici sur la photo que j'ai mise, donc vraiment collée sur l'échangeur Turcot.

1385 Donc nos enfants ont vraiment la fenêtre sur l'autoroute 15, sur tous ces véhicules-là qui passent. Nécessairement, l'été, les fenêtres sont ouvertes, il n'y a pas de climatisation, donc on respire tout ce qui circule sur l'autoroute. Donc vraiment un barrage en verdure serait vraiment apprécié.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1390 Pour l'espace vert, on a pensé à développer un sentier historique, une promenade
historique parce qu'on veut donner comme exemple à nos jeunes d'où ils viennent et où on s'en va
avec ça. Donc le quartier, c'est un quartier en partant de l'école qui est une école de 1910 si ma
mémoire est bonne, les notes sont bonnes, de partir avec un sentier avec des plaques, on pourrait
1395 raconter l'histoire du quartier, qui sont passés avant avec le sentier, puis pour aller jusqu'à la date où
le parc serait ouvert vers le futur, une porte vers le futur. Je pense qu'encore une fois, comme
sentiment d'appartenance pour les jeunes, bien je pense c'est la meilleure chose qu'on pourrait
établir comme sentier, puis pour tout le monde qui pourrait passer là.

1400 Les aires de jeux. Ayant un garçon à la maison, les aires de jeux sont hyper importantes
pour nos enfants. Ça nous permet, vu qu'on n'a pas encore trouvé où étaient situées les batteries
sur le corps humain des enfants, alors le meilleur espace, c'est des aires de jeux, des modules pour
qu'ils puissent évacuer encore une fois, rentrer en classe par la suite ou à la maison ou peu importe,
que ce soit un lieu de rassemblement puis les aires de jeux sont hyper importantes pour eux. Avec
des beaux modules très sécuritaires, bien entendu.

1405 Donc les terrains de jeux. On a pensé également à introduire un terrain de sport, un
multisports où on pourrait retrouver du volleyball, du basketball, un skatepark avec un petit terrain de
sport justement encore une fois pour faire un lieu de rassemblement pour les familles, un lieu de
rassemblement pour nos jeunes parce que le secteur est quand même défavorisé à ce niveau, au
1410 niveau des parcs. Dans ce secteur, il n'y en a pas. On va avoir le parc Saint-Paul qui est un parc où
c'est plus pour la détente, il y a des bancs, des petits sentiers, mais à part ça, il n'y a pas vraiment
de...

1415 Le parc qu'on retrouve aussi, le parc le plus près, c'est le parc de la Vérendrye où ils ont fait
récemment un terrain de soccer, football, les terrains de tennis qu'ils ont refaits. Donc le secteur au
côté de l'école, il n'y a absolument rien, puis on pense que ça serait encore une fois rassembler
pour amener des nouvelles familles dans le quartier également parce que l'école a été rénovée,
l'école est centenaire, alors il y aurait ce parc et puis ça serait excellent encore une fois pour le sport.

1420

Le sport, bien ça amène également la concentration à l'école par la suite, des résultats que les directeurs aiment bien puis que les parents sont fiers des bulletins par la suite.

Mme JACINTHE JOLY :

1425

On a remarqué aussi à l'école une problématique d'excréments de chiens. Donc tout sur le pourtour de l'école et aussi dans la cour d'école. L'ancien directeur, monsieur Tessier, faisait un peu la loi dans la cour d'école en dehors des classes parce que les gens venaient avec les chiens faire leurs besoins dans la cour d'école. Donc on avait pensé peut-être à un petit espace au niveau d'un parc à chiens dans cet endroit-là pour inciter les gens à utiliser plutôt le parc à chiens que la cour d'école pour envoyer leurs chiens.

1430

M. FRANÇOIS BLAIS :

1435

Modification au niveau des voies publiques circulables autour du parc. Il y a une rue, la rue Roberval, qui traverse notre cour d'école actuelle et le futur parc qu'il pourrait y avoir. On aurait aimé fermer une partie de la rue Roberval justement pour sécuriser davantage le passage de la cour d'école à ce parc et faire déboucher – si tu veux bien m'aider pour ce...

Mme JACINTHE JOLY :

1440

C'est Drake.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1445

La rue Drake.

Mme JACINTHE JOLY :

Drake sur la rue de l'Église. En fait, notre meilleure option qu'on trouvait, si c'était quelque chose qui était possible, ça protégerait les enfants parce que pour nous, la sécurité des enfants est

1450 vraiment notre priorité. Donc au lieu de faire un parc, on doit traverser la rue Roberval pour se rendre au parc, donc c'est sûr qu'on ne pourra pas toujours avoir un œil sur la porte de la cour d'école qui la traverse, la traverse de la rue qui se fait vers le parc.

1455 Donc si on pouvait avoir le parc qui donne directement sur la ligne de la cour d'école, là à ce moment-là, on pourrait soit déplacer la rue Roberval plus près de Turcot qui amène dans le secteur qui est un peu plus enclavé York et Roberval et Drake ou bien, la meilleure option, c'est de faire déboucher la rue de l'Église à ce moment-là, sur la rue de l'Église, la rue Drake, au lieu qu'il y ait un rond-point. Présentement, il y a un genre de rond-point à la sortie de la Vérendrye. La rue Drake ne débouche pas sur la rue de l'Église. Donc en faisant déboucher la rue Drake sur de l'Église, on
1460 désenclave tout le petit secteur avec peut-être une cinquantaine de résidences qui sont là, puis ça permet à l'école d'avoir une plus grande latitude vers le parc puis ça n'empêche pas les gens de circuler dans leur secteur résidentiel.

1465 Donc c'est sûr que je me suis fiée sur quelques études qui ont été faites et aussi le Plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Montréal qui a été fait en 2010. C'est une énorme recherche qui a été faite au niveau de la Ville de Montréal, à savoir... bien, pas la Ville de Montréal mais du Sud-Ouest plutôt, à savoir comment on voit les parcs, comment on voit le futur avec les parcs aussi, puis comment on peut utiliser les parcs qui sont là et les restaurer.

1470 Donc ce qu'il en est ressorti, c'est que le village Turcot, c'est une zone déficiente concernant les parcs de jeux d'enfants. Il n'y a vraiment pas de jeux d'enfants tout près. Pourtant il y a beaucoup d'enfants. On a rempli une école de 175 enfants. Donc il y a beaucoup d'enfants. Il n'y a pas de développement d'aires de jeux qui est prévu à court ou à long terme dans ce secteur-là non plus car Ville Émard et Saint-Paul, oui, sont un peu en bas de la moyenne au niveau des parcs mais on
1475 considère, vu l'âge des résidents du secteur, que ça remplit les besoins. Donc on ne pense pas d'avoir de développement d'aires de jeux supplémentaire. Le parc Brisset – ou le parc Saint-Paul en fait qui est le vrai nom du parc – c'est le seul parc qui est proche de ce secteur-là, puis c'est un parc seulement avec de la verdure et des bancs.

1480 Et nécessairement, le plan directeur admet cinq principes directeurs. Le numéro 2, le
deuxième principe directeur, c'était l'introduction d'une vision d'ensemble et je pense qu'avec notre
parc qu'on amène, nous autres, avec notre vision, ça rentre bien dans cette vision d'ensemble là
des parcs de la Ville de Montréal, des parcs du Sud-Ouest. On va aller chercher des activités qui ne
sont pas communes dans les autres parcs, qu'on ne retrouve pas nécessairement.

1485 Et le numéro 5, le cinquième principe directeur, qui est de prioriser l'espace près des écoles
et des centres communautaires, donc les espaces pour utiliser pour des parcs. Donc soit la
restauration des parcs existants ou peut-être en créer des nouveaux. Donc pour nous, c'est
important, puis on se rend compte qu'avec notre parc quand même, on est enligné au niveau du
1490 plan directeur.

J'ai trouvé aussi une étude qui a été faite, une étude importante qui a été faite je pense c'est
en Espagne. Les chercheurs ont vu, ont découvert que chez des écoliers exposés à des
environnements verts, il y avait vraiment des bénéfices pour la santé et aussi pour le cerveau. Donc
1495 ça amenait un accroissement de 5 % de la mémoire de travail, un accroissement de 6 % de la
mémoire supérieure, puis une diminution de 1 % de l'inattention. Ça fait que le développement
cognitif est accru des enfants qui sont le plus loin possible des pollueurs atmosphériques. Si vous
voulez plus d'information là-dessus, j'ai mis le site internet, c'est vraiment tout exposé cette
information-là, l'étude, combien d'enfants font partie de l'étude et comment a été faite l'étude.

1500

M. FRANÇOIS BLAIS :

Il ne faut jamais oublier aussi qu'on demeure quand même dans un secteur défavorisé.
Alors tous les outils qu'on va mettre en place pour justement aider nos jeunes à se développer
1505 correctement, leur donner ces outils-là, c'est un plus pour notre société de demain. Donc c'est pour
ça qu'on y tient tellement.

M. ANTONINO PAPALIA :

1510 Pour conclure, Monsieur Lebeau, Madame Simard et Monsieur Charles, un gros merci de
nous avoir accordé cette tribune publique pour vous sensibiliser au besoin d'épanouissement
personnel et au sentiment d'appartenance que nos élèves ont pour une vie de quartier teintée d'un
espace vert qui va rayonner dans leur vie présente et surtout dans leur vie future. On souhaite
développer chez ces élèves un sentiment d'appartenance à un quartier et qu'ils demeurent pour
1515 plusieurs années dans ce quartier. Alors merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1520 Nous, on vous remercie de l'effort que vous avez fait de réfléchir à ça et de venir nous
présenter votre point de vue qui est fort intéressant. Vous allez m'expliquer quelque chose. Vous
avez une cour d'école en ce moment qui est asphaltée, puis vous avez un parc, un petit coin parc-
école. C'est ça que vous avez dit. Comment c'est fait ? Parce que je ne le visualise pas bien.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1525 À l'intérieur même de l'école, on y retrouve un espace carré – je vais y aller avec des
dimensions – mettons 30 pieds par 30 pieds, avec un gazebo, deux tables à pique-nique, trois,
quatre arbres. Ce parc-là appartient à la population, donc il est fréquenté les soirs et les fins de
semaine en dehors des heures d'école. Et c'est aussi pour nous...

1530

LE PRÉSIDENT :

Il n'est pas clôturé?

1535

M. FRANÇOIS BLAIS :

Il n'est pas clôturé, il fait partie de la cour d'école.

LE PRÉSIDENT :

1540 Mais la cour d'école, elle...

Mme JACINTHE JOLY :

Elle est clôturée.

1545

LE PRÉSIDENT :

... la partie asphaltée est clôturée, c'est ça.

1550

Mme JACINTHE JOLY :

Tout est clôturé.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1555

Tout est clôturé.

LE PRÉSIDENT :

1560

Tout est clôturé.

M. FRANÇOIS BLAIS :

Le parc-école est à l'intérieur de la cour d'école.

1565

LE PRÉSIDENT :

C'est pour ça que les gens peuvent envoyer leurs chiens là-dedans.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1570

Et les bouteilles de bière et les seringues.

LE PRÉSIDENT :

1575

Je vais garder mes commentaires pour moi. O.K. Donc vous avez cet espace-là. À l'intérieur de ça, vous avez un espace qui est dit parc-école.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1580

Parc-école.

LE PRÉSIDENT :

1585

Donc gazebo, etc. Puis après ça, vous avez la petite rue Roberval, puis de l'autre côté, il y aurait ce parc qui actuellement est un espace occupé par...

M. FRANÇOIS BLAIS :

1590

Par l'échangeur.

LE PRÉSIDENT :

Par l'échangeur qui va être libéré par le déplacement de l'échangeur. O.K. Une question?

1595

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Avez-vous une estimation financière de ce que ça coûterait?

1600

M. FRANÇOIS BLAIS :

Absolument pas.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1605 Et qui paierait?

M. FRANÇOIS BLAIS :

1610 Nous, les contribuables.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Nous, les contribuables. O.K.

1615 **Mme JACINTHE JOLY :**

Écoutez, déjà nous on est à évaluer la cour d'école. C'est sûr que ce n'est pas quelque chose qui est peu coûteux. Ce n'est pas évident non plus en effet. On est rendu à faire justement le tour de nos besoins à nous, à savoir qu'est-ce qu'on met, nous, dans la cour d'école comme activités qu'on veut offrir aux enfants et oui, c'est dispendieux en effet. Donc aussitôt qu'on met une pelle, une pépinière ou quoi que ce soit dans la cour d'école, ça coûte très cher La Ville de Montréal veut contribuer, nous autres à aider, à investir dans notre cour d'école, en effet, et il y a une autre partie du montant qui sera déboursée par des levées de fonds et des moyens de financement. Je vous dirais qu'on n'est pas à l'étape de savoir combien va coûter notre cour d'école présentement, mais on évalue autour de 430 000 \$. Donc la superficie de notre cour va coûter autour de 430 000 \$.

1620
1625
1630 Donc je ne sais pas la superficie de qu'est-ce qui... Parce qu'on n'avait pas de plan, en fait, de territoire, exactement de lieu. On n'a pas réussi à trouver. Est-ce qu'il va être libéré donc par Turcot? On n'a pas réussi à trouver ça mais on sait qu'avec les consultations passées, on a vu qu'il y avait un certain territoire qu'on pouvait quand même utiliser, ça peut être utilisé pour un parc avec certaines activités dedans.

1635 Mais je vous dirais combien que ça peut être évalué? Je ne le sais pas. Des modules de jeux, un espace d'aire de jeux, mettons un petit parc, un terrain de sport, un sentier en gravelle avec des choses au niveau du patrimoine, je vous dirais... je ne pourrais pas vous dire combien ça peut être évalué.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1640 Mais au-delà des coûts, je pense qu'on a le privilège de montrer l'exemple à une génération future en pensant intelligemment, en laissant un héritage à laquelle ils vont être fiers de nous. Ça, c'est notre responsabilité en tant que citoyens, en tant que parents, puis en tant que responsables. Donc si on y met le cœur, puis que oui, ça peut coûter cher, enfin ça va servir pour le restant de leurs jours. Je pense que c'est un bel exemple qu'on pourrait donner.

1645

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Le sentier, vous parlez du sentier, la promenade historique. Elle serait où exactement? Est-ce qu'elle longerait l'échangeur? Elle serait où? Il serait où ce sentier?

1650

LE PRÉSIDENT :

Tu veux dire l'emplacement de l'échangeur actuel?

1655

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui.

Mme JACINTHE JOLY :

1660

Actuel? De l'échangeur actuel?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1665

Non, le nouveau.

Mme JACINTHE JOLY :

1670

Le nouveau. Le nouvel échangeur. Écoutez, il pourrait passer où il veut selon comment on déterminera où seront les modules de jeux pour enfants, où sera le terrain. Ça dépendra. Comme je vous dis, on n'a pas trouvé de plan pour nous dire c'est quoi l'espace qui va être libéré. Il va être gros comment, c'est grand comment? Ça fait qu'on n'a pas trouvé ça. Ça serait difficile d'essayer de voir. La seule chose qu'on a trouvée, c'est des consultations passées, il y avait un certain plan dans les consultations passées et j'avais vu, moi, un sentier. On avait trouvé ça intéressant, puis on avait dit : « Bien, tiens, un sentier, on pourrait peut-être l'agréments. » Il y a tellement d'histoire dans le Sud-Ouest, il y a tellement d'histoire autour de Turcot avec les industries qu'il y a eu là, le canal Lachine et même notre école qui date en fait de 1910 qu'on dit, mais elle date de plus longtemps que ça, elle a été utilisée par les Sœurs pour des enfants pauvres au début du 20e siècle. Donc ça sera de voir.

1675

1680

M. FRANÇOIS BLAIS :

Et faire finir le sentier vers le futur, vers une porte vers le futur qui pourrait être, je ne sais pas, des trucs renouvelables, je ne sais pas, mais il y a moyen de marquer ce coin de la ville, ce coin de ce quartier qui a fait beaucoup dans le passé.

1685

LE PRÉSIDENT :

1690 Vous présentez la végétation comme un moyen efficace de lutter contre la pollution atmosphérique, vous parlez surtout atmosphérique. Mais est-ce que la proximité, l'échangeur va rester près de l'école ou l'école va rester près de l'échangeur quand même?

Mme JACINTHE JOLY :

1695 C'est clair.

LE PRÉSIDENT :

1700 Est-ce que vous pensez que c'est suffisant? Est-ce qu'il y a d'autres moyens qui sont prévus pour, je dirais, protéger les enfants, les profs et tout le monde des inconvénients de l'échangeur?

M. ANTONINO PAPALIA :

1705 En fait, on considère que c'est une occasion parfaite pour élargir l'espace vert présentement autour de l'école. En ce qui concerne les saines habitudes de nos jeunes, c'est sûr qu'en classe, les enseignants, le personnel enseignant inculque, sensibilise les élèves à des habitudes saines de vie. C'est sûr que si on inculque ça, on aimerait ça avoir un espace où les jeunes peuvent justement vivre ces saines habitudes de vie. Donc plus il y a d'espace vert, plus les jeunes vont pouvoir bouger, plus ils vont pouvoir adopter des comportements qui sont salutaires. Donc plus il y a d'espace vert, plus on joue, plus on marche, plus on prend notre vélo, plus on se promène. Donc on parlait de la promenade historique, on considère que...

1710

LE PRÉSIDENT :

1715 Cette école-là a été rénovée ces dernières années, non?

Mme JACINTHE JOLY :

1720 Une partie.

LE PRÉSIDENT :

1725 Est-ce qu'on a...

Mme JACINTHE JOLY :

1730 En partie. Elle est encore en rénovation. Il y a beaucoup de rénovation qui a été faite au niveau de l'extérieur. À l'intérieur aussi, des salles de bain, le gymnase a tout été fait, tout le sous-sol a été refait, puis oui, en effet, peut-être que ça serait important de voir dans les prochains conseils d'établissement, avoir peut-être à insister auprès de la commission scolaire pour une climatisation à l'intérieur de l'école avec un système de filtration exactement au lieu d'avoir des fenêtres qui ouvrent. Je suis d'accord avec vous, d'une part, ça pourrait beaucoup aider à l'intérieur de l'école.

1735 Les enfants, c'est sûr qu'il y a une partie de leurs heures de classe qui sont à l'extérieur, donc il faut y voir aussi, mais oui, à l'intérieur, il y a un travail qui devra être fait de notre côté pour s'assurer justement que ces personnes-là, parce que là, présentement, tout le monde dans l'école est vraiment confronté aux particules fines de l'autoroute, mais vraiment. Comme on dit, la classe de 2e est pratiquement sur l'autoroute. Donc...

1740

LE PRÉSIDENT :

C'était ça le sens de ma question.

1745 **Mme JACINTHE JOLY :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1750 Môme si on croit aux vertus de la végétation...

Mme JACINTHE JOLY :

Oui, ça ne réglera pas tout.

1755

LE PRÉSIDENT :

... pour contrer la pollution, ça va quand même rester très près.

1760

Mme JACINTHE JOLY :

Pendant les heures de classe, c'est sûr que la végétation, oui, ça peut aider au niveau de la température de l'air parce que ça aide à un rafraîchissement, autour d'un parc, ça garde l'eau, ça rafraîchit l'environnement mais ça ne filtre pas l'air nécessairement. Oui, la pollution visuelle, mais c'est sûr qu'un mur avec des arbres peut aider beaucoup aussi au niveau de la filtration. Pas demain matin, mais il faut commencer par le jour zéro, donc en plantant un arbre. Mais éventuellement, oui, un mur d'arbres entre l'autoroute et l'école peut aider beaucoup, surtout que l'autoroute descend. Donc les arbres sont plus facilement... On peut plus utiliser un arbre pour barrer le chemin.

1765

1770

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie infiniment.

Mme JACINTHE JOLY :

1775

Merci à vous pour l'écoute.

M. ANTONINO PAPALIA :

1780 Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie.

1785

Mme JACINTHE JOLY :

Bonne soirée!

1790 **LE PRÉSIDENT :**

Alors on va appeler les gens de RÉSO, monsieur Biron. je vois que monsieur Gagnon est là aussi, monsieur canopée. Parce que monsieur Gagnon nous a apporté un nouveau concept lors des tables rondes, le concept des canopées. Avant ça, on disait les parapluies, depuis ce temps-là, on parle des canopées. Voilà.

1795

M. GUY BIRON :

Merci de nous accueillir, Madame la présidente, Monsieur, Madame les commissaires. Le RÉSO aurait voulu bien sûr déposer un mémoire dans le cadre de cette consultation-là mais à cause de circonstances exceptionnelles, il n'a pas trouvé les ressources permettant de le réaliser. Par contre, on a participé évidemment assidûment aux tables rondes par l'entremise de la présence de Charles qui était encore à l'emploi du RÉSO à ce moment-là. Et aussi on a contribué à la section « emploi » du mémoire déposé par le CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal dans lequel se trouve l'essentiel du point de vue du RÉSO sur la question de l'emploi

1800

1805

Mais même sans mémoire, nous trouvions important au RÉSO de participer à cette consultation-là. Élise m'a beaucoup sollicité pour qu'on le fasse, puis elle a eu raison, mais on va concentrer nos efforts ce soir sur la question, l'enjeu de l'emploi parce que pour nous, la question de l'emploi, ça doit être vu et compté parmi des enjeux importants du PDUES Turcot. C'est aussi sur

1810

cet enjeu-là, ce soir, on va essentiellement énoncer les grands principes ou les grandes orientations que nous autres on voit là-dedans, on n'ira pas dans le détail.

1815 Je remercie aussi mon collègue Charles qui a quitté récemment le RÉSO mais à cause de toute sa compétence, la connaissance qu'il avait des enjeux en général qui entourent le PDUES, mais plus particulièrement l'enjeu sur les zones d'emploi, il a accepté de m'accompagner. Alors j'en suis bien content, ça me sécurise.

1820 La première préoccupation que je voudrais mettre sur la table, je l'ai mise en premier parce qu'elle est transversale à tous les enjeux du PDUES, selon moi. Turcot, c'est un projet majeur qui nécessitera quant à nous un effort public majeur. Si on veut que les actions ciblées par le PDUES se concrétisent, il faut qu'elles soient financées et coordonnées soit par une organisation indépendante, préférablement à incidence collective, ou par un comité de suivi constitué de citoyens et des principaux acteurs socioéconomiques des quartiers limitrophes.

1825 Pour en témoigner, on pourrait donner l'exemple pas nécessairement d'un comité de coordination mais il y a eu une coordination autour de l'arrondissement, par exemple, sur le projet des anciens ateliers du CN qui a travaillé quand même assez longtemps jusqu'à ce qu'il y ait un accord de développement qui soit signé et ça a eu un effet très positif sur, comment je dirais, Charles, l'appropriation du projet, puis dans l'intérêt de tout le monde. Alors y compris les promoteurs y ont trouvé leur compte, y compris les citoyens.

1835 La deuxième chose que je dirais, c'est qu'il faut protéger et consolider la vocation des zones d'emploi existantes évidemment dont celle qui se trouve dans le secteur Cabot. Mais il faut aussi prévoir l'aménagement de zones d'emploi notamment aux abords des infrastructures du nouvel échangeur et l'autre, c'est sur le terrain en face du Centre universitaire de santé McGill, par exemple, dont la vocation – mais là, c'est une hypothèse – pourrait être dédiée par exemple aux technologies de la santé compte tenu de la présence du CUSM.

1840 À ça, des incitatifs visant à attirer des entreprises qui offrent une bonne densité d'emplois devraient aussi être envisagés. Là, je vais dire n'importe quoi : mesures fiscales, coût de location,

environnement approprié, etc. Bref, il me semble qu'il faudrait qu'on mette des choses en place pour être attractif pour les entreprises importantes. Alors je cède la parole à Charles pour la suite.

1845 **M. CHARLES GAGNON :**

1850 Alors protéger les zones d'emploi, inciter les entreprises à s'installer, c'est bien, mais malheureusement, notre expérience dit que ce n'est peut-être pas toujours suffisant. L'expérience terrain du RÉSO démontre que souvent les outils urbanistiques, le zonage ne sont pas suffisants pour permettre le développement d'une zone d'emploi, en particulier quand on parle d'un endroit qui a une haute attractivité pour le résidentiel, près d'un endroit comme par exemple le canal Lachine.

1855 On sait que plusieurs entreprises ont cogné à la porte de certains propriétaires de terrains pourtant zonés emploi qui sont en friche ou qui sont mal utilisés ou qui étaient techniquement à louer, inutilisés, mais que le propriétaire refusait de signer un bail ou proposait des conditions exorbitantes ou un bail bien trop court pour permettre à l'entreprise de s'installer et de revenir dans son investissement parce que les propriétaires préféraient attendre l'offre du promoteur immobilier résidentiel en multipropriétaires, l'offre du promoteur de condos, et pourtant, même quand on est dans une zone d'emploi. Ça, c'est un constat.

1860 Une idée qui vient un peu du RÉSO, c'est que la meilleure façon de protéger une zone d'emploi, c'est de la développer. Le promoteur immobilier résidentiel va être beaucoup moins intéressé par un immeuble qui est grouillant d'emplois, qui a été rénové, qui est en totale activité comparé à un terrain juste à côté qui va être justement inoccupé ou la bâtisse est vétuste. Alors le promoteur immobilier résidentiel ne voudra pas acheter par exemple la Dompark pour faire des condos, c'est déjà occupé, c'est la meilleure garantie de protéger la zone d'emploi.

1870 Ça fait qu'avec ces deux prémisses-là, ce qu'on propose, avec le PDUES dans le fond c'est une opportunité pour créer une mécanique qui favoriserait le développement contrôlé par la communauté. On voudrait qu'un mandat soit offert à un promoteur immobilier collectif, par exemple à l'image de la Société de développement Angus, qui aurait à cœur le développement intégré des zones d'emploi et qui pourrait aussi appuyer l'embauche locale.

1875 Sur un autre sujet, on va parler de zone tampon pour assurer, pour rendre viable la mixité
des fonctions, pour permettre la cohabitation et la mitigation des nuisances, bruit et pollution
principalement, il faut créer des zones tampons. Parmi les possibilités de zone tampon, le
verdissement a été maintes fois, j'en suis persuadé, devant vous mentionné comme une possibilité.
Nous, ce qu'on voudrait proposer, c'est que parfois, lorsque c'est approprié, une zone d'emploi peut
servir de zone tampon entre l'infrastructure autoroutière et le résidentiel ou les services de proximité
1880 peuvent également servir de zone tampon entre le résidentiel et les usages qui génèrent plus de
nuisance. Donc une gradation disons dans les nuisances.

Par ailleurs, justement puisqu'on parle des services de proximité, si on veut encourager le
développement de services de proximité et d'emploi dans le secteur, éviter les déserts alimentaires,
1885 il faut créer en quelque sorte un marché, il faut densifier, il faudrait densifier les zones habitées
évidemment en faisant attention de ne pas favoriser la multiplication de condos uniquement et en
protégeant les zones d'emploi.

M. GUY BIRON :

1890 Pour réaliser tout ça, ce qu'on propose, ce qu'on préconise finalement, c'est une approche
qui devrait privilégier une perspective, une approche privilégiée pour favoriser un développement
économique et social harmonieux dans le secteur à l'étude, c'est celle qui réfère à la notion de
quartier complet, O.K.

1895 Alors c'est quoi un quartier complet? C'est des logements disponibles permettant la mixité
sociale, c'est plusieurs types de commerces et de services, c'est des entreprises offrant des emplois
de qualité, ces des parcs et des espaces verts, c'est une offre culturelle et sociale riche, active et
diversifiée, puis ce sont des services de transport collectif accessible, des services publics aussi.

1900 Dans cette perspective-là de quartier complet, les entreprises d'économie et les organismes
communautaires qui offrent aussi des services qui répondent à des besoins sociaux existants et

souvent qui répondent à certaines problématiques reliées à la pauvreté devraient pouvoir s'intégrer dans le tissu social économique du secteur à l'étude.

1905

Avant-dernière chose. À l'instar que... Il y a quelques années, il y a eu une stratégie d'inclusion sociale qui a été imaginée, qui est partie du Sud-Ouest, qui a permis de déterminer un pourcentage de logement social et habitable dans tous les projets de développement immobilier. Ça a fait boule de neige, maintenant c'est rendu une politique à la grandeur de la Ville de Montréal. Il faut être capable d'imaginer et de mettre en place une stratégie d'embauche locale dans le secteur à l'étude. Comment on va l'articuler? Ça reste à travailler.

1910

On a déjà fait des expériences au RÉSO en prenant des ententes de collaboration avec des promoteurs pour l'embauche locale en déterminant par exemple des objectifs, des pourcentages et des objectifs d'emplois dédiés à l'embauche locale. Bref, et on pourrait aller plus loin dans tout ce qu'on a pu imaginer mais je pense qu'il y aurait comme un intérêt collectif pour ça. En même temps, ça serait peut-être profitable pour les employeurs si on la fait d'une façon concertée parce qu'il y a beaucoup d'employeurs qui vont venir s'installer, qui vont être en quête de main-d'œuvre, puis nous autres on va s'engager à la préparer.

1915

1920

Le dernier point finalement, on s'est demandé pourquoi l'étude n'incluait pas la cour Turcot. On sait que la cour Turcot, c'est grand, c'est adjacent au secteur à l'étude, mais il y a un potentiel, un bassin, un potentiel d'emplois assez impressionnant dans l'immensité de cette cour-là. Mais après s'être informés, il semble qu'il y a déjà une planification détaillée prévue pour la cour Turcot. Alors on s'est dit, si on veut faire du développement avec une certaine vision, du développement qui est comme intégré, qui tient compte de tout qu'est-ce qu'il y a autour, que le projet actuellement à l'étude, on pourrait prévoir à établir des passerelles possibles à l'intérieur du présent PDUES dont une éventuelle planification devra tenir compte. Juste pour que ça ne soit pas... Que la planification du PDUES Turcot ne soit pas désincarnée d'une éventuelle planification de la cour Turcot mais qu'il y ait des liens, des ramifications qui soient établies. Voilà. C'est ce qui conclut nos recommandations ce soir. Merci.

1925

1930

LE PRÉSIDENT :

1935 Nous, on vous remercie beaucoup de vous être donné la peine de réfléchir à ça, puis de venir nous voir, nous en parler. C'est très enrichissant.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1940 Charles, vous avez – tous les deux, vous pouvez répondre, bien sûr – vous avez expliqué que la meilleure façon de protéger la zone d'emploi, c'est de la développer. Est-ce que vous pensez à des secteurs industriels en particulier qui pourraient en même temps joindre l'idée de faire de l'embauche locale aussi?

1945 **M. CHARLES GAGNON :**

Vous parlez d'un secteur...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1950 Secteur économique, secteur d'activité économique, bien sûr.

M. GUY BIRON :

1955 Il n'y a pas vraiment particulièrement mais ce qu'on souhaite évidemment comme je le mentionnais tantôt, tout ce qui est en bas du Centre universitaire de santé McGill, c'est sûr qu'on voudrait comme favoriser qu'il y ait un développement qui soit en concordance avec les activités de l'hôpital, si c'est possible, dans les technologies de la santé, puis peut-être dans un certain manufacturier qui pourrait y être lié. Et qui dit manufacturier ne dit pas nécessairement une cheminée avec de la boucane, ça veut dire quelque chose qui est adapté à la réalité.

1960

M. CHARLES GAGNON :

1965

On réfléchit deux secondes puis on arrive au même point chacun de notre bord. J'allais proposer ce qu'on appelle le néomanufacturier, le manufacturier avec l'impression 3D, les découpes laser, ce type de manufacturier qui gagne beaucoup à s'approcher de son marché qui est les bassins habités, comparé à l'industriel plus traditionnel qui a plutôt tendance à quitter les lieux industrialisés, le Canada pour aller en Chine, mais même quitter les centres-villes pour aller dans les banlieues.

1970

M. GUY BIRON :

Et il y en aurait sûrement d'autres auxquels on ne pense pas en ce moment.

1975

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

J'imagine, oui.

1980

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

Par rapport à ce point, vous avez fait référence au site Angus, le développement qui a eu lieu. Est-ce qu'il pourrait y avoir une telle possibilité dans le territoire étudié? Comment vous voyez qu'on pourrait réaliser dans ce territoire-là un développement comme ce qui a lieu dans le secteur Angus? Ou est-ce que vous le voyez à plus petite échelle? Est-ce que c'est le principe qui pourrait être rapporté à plus petite échelle?

1985

M. CHARLES GAGNON :

1990 Oui, c'est surtout le principe parce que dans le plus petit secteur à l'étude, il n'y aura pas
1995 beaucoup de terrains libérés, disons. Alors disons qu'il y a un lien entre cette idée-là et le dernier
point qu'a abordé Guy, si on crée tout de suite le principe et la mécanique, ça pourrait être une des
passerelles ou un des pions qu'on place à l'avance pour que lorsqu'il y aura une planification sur la
cour Turcot, là où il y a une vraie opportunité pour un immense développement de zone d'emploi,
dont une partie pourrait être offerte à un développeur immobilier collectif. Et avec une certaine
masse critique, ce développeur-là pourrait réussir à contrôler une partie du marché et à le retirer de
la valeur du marché si on veut et de s'assurer que des projets intéressants, créateurs d'emplois,
mais qui n'offrent pas une immense rentabilité à court terme pourraient quand même s'installer.

2000 C'est ce qui est arrivé à la Société de développement Angus dans la zone industrielle Angus
où plusieurs entreprises d'économie sociale se sont installées là, y compris dans le manufacturier –
Insertech entre autres, manufacturier technologique, il s'en vient entre les deux – mais c'est ce type
d'entreprise-là qu'on aimerait. Mais évidemment ce n'est pas toujours ces entreprises-là qui sont les
premières sur le piton pour acheter les terrains ou en tout cas qui sont capables d'accoter un
promoteur que je ne nommerai pas mais... D'autres promoteurs.

2005

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

2010 Alors ça pourrait s'appliquer davantage à votre dernier point concernant l'intégration de la
cour Turcot.

M. CHARLES GAGNON :

2015 Oui, mais dans le plan actuel, on pourrait tout de suite créer... Je pense même vous avez dit
trouver le concept à plus petite échelle, il y a quelques échangeurs, quelques bretelles qui vont être
déplacées, ça libère un peu de terrain. Évidemment, ces terrains-là, beaucoup d'idées ont été
suggérées pour l'usage qui pourrait en être fait mais une portion pourrait être zonée, restée en zone
d'emploi, surtout en lien avec la partie la plus proche de Cabot, par exemple, et de l'autre côté du

2020

canal, s'il y en a – je ne me rappelle pas de la carte, j'ai un petit peu déconnecté des changements de l'échangeur depuis un mois et demi – mais ça pourrait être à plus petite échelle et en attendant le moment où l'échelle serait suffisante pour rendre l'ensemble du projet viable.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

2025

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2030

Moi, j'ai une question pas claire à poser, ce n'est pas clair dans ma tête. On a déjà entendu dans ce projet-ci l'idée que des tours à bureaux seraient un excellent moyen non seulement d'apporter des emplois mais de servir de mur antibruit. Mais je suis surpris, il me semble que c'est une bonne idée. Je suis surpris qu'on n'entende pas plus parler de ça quand on parle de zone tampon, puis entre l'industriel et le manufacturier, puis quand on parle de protéger finalement les gens, les nuisances de l'autoroute. D'abord, est-ce que je rêve ou est-ce que ça pourrait être une idée?

2035

M. GUY BIRON :

2040

Je pense que peut-être qu'on n'a pas été suffisamment précis mais effectivement, quand on parlait d'acoquiner tantôt ou de jumeler des zones d'emploi avec un verdissement maximum plantes, arbres, c'est ça qu'on voulait dire. C'est de dire que oui, c'est des moyens de mitigation contre le bruit puis la pollution générée par le nouvel échangeur, c'est-à-dire la pollution, peut-être pas pour les bâtisses mais au moins pour le bruit.

2045

Ce qu'on veut dire aussi quand on l'associe à plantes et arbustes ou à arbres, c'est parce que ce n'est pas juste du gazon qui va être une mesure de mitigation. Ça va être plus que ça. Ça va prendre quelque chose... Je l'ai déjà expérimenté, il y a un immense boisé à côté même du pont Papineau. Quand tu te promènes là-dedans, tu n'entends pas les autos sur le pont. C'est assez impressionnant.

2050 **LE PRÉSIDENT :**

Dans le Parc de la Visitation.

2055 **M. GUY BIRON :**

Oui, c'est ça. C'est la même chose. Donc oui, c'était inclus dans l'image qu'on a essayé de faire, mais oui, des tours à bureaux qui génèrent de l'emploi, ça va aussi dans le sens qu'on souhaite.

2060 **LE PRÉSIDENT :**

Good. Oui, Charles?

2065 **M. CHARLES GAGNON :**

2070 Une zone dense en emplois, tour à bureaux ou d'autres fonctions ont aussi le mérite de densifier et d'occuper sur l'ensemble de la journée la zone, ce qui fait que nos fameux services de proximité qu'on espérait voir qui voient le jour pour contrer le désert alimentaire entre autres, s'il y a une occupation à la longueur de journée, y compris des travailleurs, peut-être que ça peut permettre de créer un marché suffisant pour que ces services-là puissent s'installer.

LE PRÉSIDENT :

2075 Alors il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie infiniment encore une fois et puis on vous souhaite bonne chance, bonne continuation.

M. GUY BIRON :

C'est moi qui vous remercie.

2080

LE PRÉSIDENT :

On va attendre quelques minutes parce qu'il y a quelqu'un de l'Association du soccer du Sud-Ouest qui devait s'adresser à nous.

2085

Je rappelle aux gens de la Ville, de l'arrondissement, qu'à la fin de chaque bloc de session, si vous voyez la nécessité ou l'utilité de faire une rectification sur des faits qui vous apparaissent faux, incomplets ou erronés, vous pouvez le faire, à la fin de chaque bloc. Mais seulement sur des faits, pas vraiment de commentaires, mais ça peut arriver que des gens citent des données qui ne sont pas exactes ou... Vous avez l'opportunité de corriger à ce moment-là. Alors on attend.

2090

Alors le prochain intervenant ne s'est pas présenté. Donc on va mettre fin à la soirée. On se revoit demain à 14 h 30. Merci.

2095

FIN DE LA SOIRÉE

2100

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, dûment assermentée, déclare et affirme sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque.

LE TOUT CONFORMÉMENT À LA LOI

2105

Et j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.